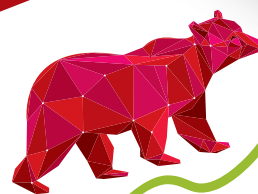


RAPPORT D'ACTIVITÉS

DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

2021



forever

PAYS DE BARR

Andlau • Barr • Bernardvillé • Blienschwiller • Bourgheim
Dambach-la-Ville • Eichhoffen • Epfig • Gertwiller • Goxwiller • Heiligenstein • Itterswiller
Le Hohwald • Mittelbergheim • Nothalten • Reichsfeld • Saint-Pierre • Stotzheim • Valff • Zellwiller

Directeur de publication : Claude HAULLER

Coordination : Violette LAMANT

Rédaction et relecture : Camille BERTAUX, Étienne BERTIN, Stéphane BRAUN, Franck BURCKEL, Marie-Laure CACHOT, Catherine COLIN, Ibrahim DEDE, Sandra DELAPLACE, Christelle FERLAY, Sandrine GASPARD, Lucile KIEFFER, Violette LAMANT, Anne MEYER, Nadège MIGLIORE, Bruno PINTO, Paul PINTO, Élisabeth RAPP

Conception graphique : Lucile KIEFFER

Photographies, illustrations : Studio Pygmalion, Lilian GINET, Maxime MARION, freepik.com



LE MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à prendre connaissance du rapport d'activités 2021 de la Communauté de Communes du Pays de Barr qui retrace de façon synthétique l'organisation et le fonctionnement de notre structure ainsi que les principales actions conduites en 2021 dans le cadre des compétences qu'elle détient.

Après un coup d'arrêt en 2020 eu égard à la crise sanitaire, 2021 fut bel et bien une année de reprise progressive de nos projets, nous permettant d'atteindre fin 2021 notre vitesse de croisière. Ce fut surtout l'année de formalisation de notre projet de territoire, document stratégique qui guidera notre action politique au service de l'intérêt général jusqu'en 2026.

De nombreux projets ont été initiés et réalisés en 2021 et ce dans tous les domaines de compétence de la Communauté de Communes, qui se sont d'ailleurs accrus avec la prise en charge de la mobilité. Cette montée en compétence s'est accompagnée du recrutement d'une chargée de mission mobilités ainsi que d'un conseiller en énergie partagé pour le bon déploiement des actions de notre Plan Climat Air Énergie Territorial.

Côté culture, notre festival Clair de Nuit a vu sa formule entièrement revisitée, donnant ainsi naissance à Clair de Rue, événement complémentaire dédié aux arts de la rue. Cette nouvelle mouture du festival a vu le jour en juillet 2021 et a généré de nombreux retours positifs.

Aux ateliers de la Seigneurie, des dispositifs interactifs et ludiques se sont greffés au parcours permanent d'exposition. Inaugurés cet automne, ils rencontrent depuis un vif succès. L'équipe des ateliers de la Seigneurie poursuit la mise en œuvre de son plan d'actions pour proposer au public d'ici 2023, à l'occasion des 10 ans de la structure, un équipement toujours plus attractif.

L'attractivité de notre territoire est justement l'objectif que nous poursuivons au quotidien dans tous nos projets. Nous avons à cœur d'offrir à nos habitants, nos entreprises et nos touristes un territoire accueillant, où il fait bon vivre avec une qualité de services publics à la hauteur des besoins.

C'est pourquoi, afin de compléter notre offre d'hébergements touristiques sur le territoire, nous avons aménagé deux aires de camping-cars en 2021 à Andlau et Dambach-la-Ville pour une mise en service en février 2022.

Concernant l'enfance et la jeunesse, une grande enquête a été réalisée pour recenser les préoccupations et besoins de nos familles. L'analyse des retours nous a permis de définir une politique adaptée intégrée à notre projet de territoire. D'ores et déjà, nous avons augmenté sensiblement la capacité d'accueil de nos périscolaires.

C'est en ayant toujours à l'esprit cette ligne de conduite pour l'attractivité du territoire que nous continuerons, ensemble, à faire rayonner le Pays de Barr.

Bien cordialement,



Claude HULLER
Président de la Communauté de
Communes du Pays de Barr



SOMMAIRE

La Communauté de Communes du Pays de Barr	5
Les compétences	6
Les acteurs de la démocratie	9
Les élus	10
Les conseillers communautaires	11
L'organigramme des services	12
Fais marquants en 2021	13
Développement économique	15
Parc d'Activités du Piémont	15
Plateforme d'Activités d'Alsace Centrale	16
Politique Locale du Commerce	16
Fonds Résistance	16
Finances	17
Budget 2021	17
Contributions et Subventions	18
Fiscalité	18
Ordures ménagères	18
Animation et promotion du territoire	19
Ateliers de la Seigneurie	19
Office de tourisme	21
Taxe de séjour	23
Camping du Hohwald	24
Festival Clair de Rue & Clair de Nuit	25
Communication	27
Equipements et transport	29
Equipements sportifs	29
Autres sites	29
Périscolaires	30
Banque de matériel	30
Agenda d'Accessibilité Programmée	30
Aire d'Accueil des Gens du Voyage	31
Taxi'Co	31
Très Haut Débit	32
Environnement et urbanisme	33
Plan Climat-Air-Énergie Territorial	33
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	34
Enfance Jeunesse	35
Accueils de Loisirs Sans Hébergement	35
Relais Petite Enfance	36
Service Animation Jeunesse	37
Autre services	38
Ressources humaines	39

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DU PAYS DE BARR

Le 1er janvier 2013 était créée la Communauté de Communes Barr-Bernstein, fusion de la Communauté de Communes du Piémont de Barr et de la Communauté de Communes du Bernstein et de l'Ungersberg, elles-mêmes issues de SIVOM créés respectivement en 1974 et 1973.

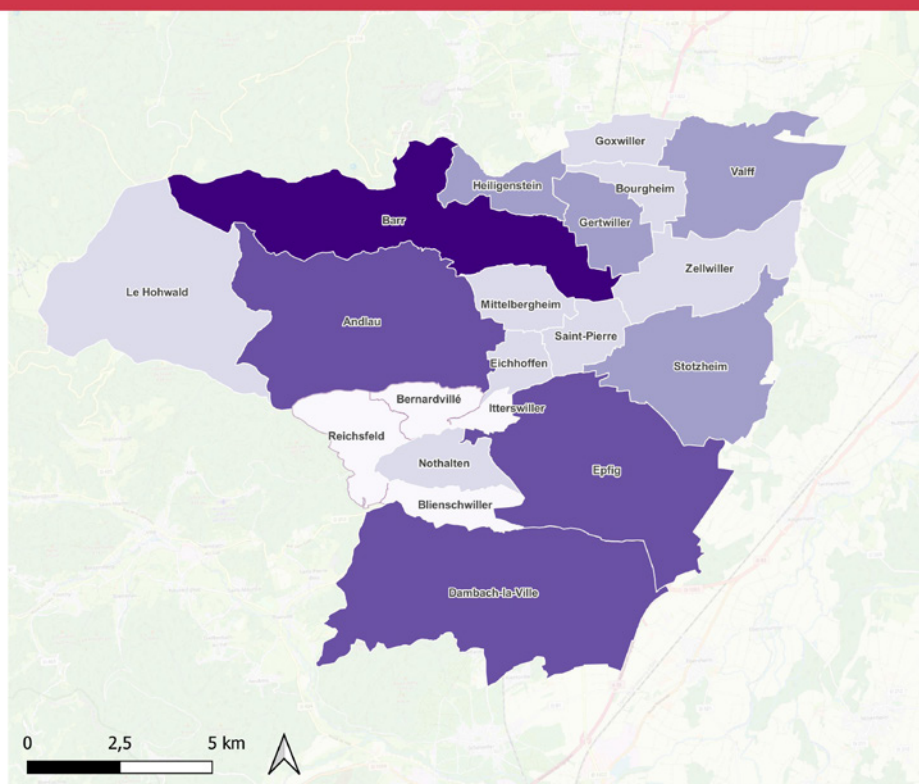
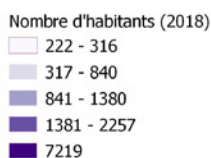
Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes a changé de nom pour s'appeler **Communauté de Communes du Pays de Barr**.

La Communauté de Communes du Pays de Barr est située entre Strasbourg et Colmar, et entre les pôles secondaires d'Obernai et de Sélestat. Elle est composée au niveau administratif de vingt communes et totalisait **24 179 habitants** répartis sur 189,5 km² au recensement de 2018.

La ville de Barr, les bourgs de Dambach-la-Ville, d'Epfig et d'Andlau, ainsi que les 16 villages sont répartis au sein de trois entités géographiques : plaine, piémont et montagne.

Commune	Habitants	Densité	Superficie au km ²
Andlau	1 739	73,4	23,7
Barr	7 197	349,4	20,6
Bernardvillé	212	75,7	2,8
Blienschwiller	313	101	3,1
Bourgheim	631	225,4	2,8
Dambach-la-Ville	2 215	76,9	28,8
Eichhoffen	527	229,1	2,3
Epfig	2 247	102,6	21,9
Gertwiller	1 258	256,7	4,9
Goxwiller	838	253,9	3,3
Heiligenstein	961	240,3	4
Itterswiller	237	197,5	1,2
Le Hohwald	505	24,3	20,8
Mittelbergheim	620	163,2	3,8
Nothalten	456	114	4
Reichsfeld	298	59,6	5
Saint-Pierre	627	195,9	3,2
Stotzheim	1 089	80,1	13,6
Vaiff	1 397	128,2	10,9
Zellwiller	812	92,3	8,8

POPULATION MUNICIPALE DES COMMUNES DU PAYS DE BARR



Source : OSM, RPG INSEE (2018)
Communauté de communes du Pays de Barr 2021



LES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

1. AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme ; document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

2. ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme.

3. GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du code de l'environnement ; aménagement d'un bassin ou d'une fonction hydrographique ; entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ; défense contre les inondations et la mer ; protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

4. AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

5. COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés au sens des articles L 2224-13 et suivants du CGCT.

6. ASSAINISSEMENT

Intégralité de la compétence assainissement des eaux usées comprenant l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif au sens de l'article L 2224-8 du CGCT.

7. EAU

Intégralité de la compétence relative à la production et à la distribution d'eau potable au sens des articles L 2224-7 et L 2224-7-1 du CGCT.



COMPÉTENCES OPTIONNELLES

1. PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre des schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

L'action d'intérêt communautaire suivante est inscrite au titre de la protection et la mise en valeur de l'environnement :
la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement au sens du 4^e paragraphe de l'article L 211-7 du code de l'environnement, en matière de lutte contre les coulées de boue portant sur des opérations revêtant une dimension communautaire.

2. POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

La Communauté de Communes n'a retenu aucune action d'intérêt communautaire au titre de la politique de logement.

Les actions d'intérêt communautaire suivantes sont inscrites au titre du cadre de vie :

- Actions déclarées d'intérêt communautaire destinées à la valorisation, à la promotion et au soutien de l'identité paysagère et patrimoniale locale ainsi que de la sauvegarde des vestiges du patrimoine castral.
- Toute opération ou action d'intérêt communautaire destinée à favoriser l'émergence ou la mise en valeur de sites, bâtiments ou équipements remarquables au travers de cheminements ou circuits thématiques.
- Actions d'intérêt communautaire portant sur la valorisation du grand site naturel, patrimonial et paysager du Massif du Mont Sainte-Odile en partenariat avec les territoires concernés et les acteurs impliqués.

3. CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Les actions d'intérêt communautaire retenues à ce titre portent sur la création, l'aménagement et l'entretien des voies desservant l'ensemble des zones d'activités économiques ainsi que les voies desservant les zones d'aménagement concerté déclarées d'intérêt communautaire.

4. CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;

La Communauté de Communes n'a retenu aucune action d'intérêt communautaire au titre des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

5. ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- **Actions dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse**
Détermination, mise en œuvre et conduite d'une politique communautaire en matière d'enfance et de jeunesse prenant appui sur un Projet Éducatif Local en partenariat avec l'ensemble des acteurs impliqués.

Les actions déployées à ce titre comprennent la création, la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements et de structures déclarés d'intérêt communautaire destinés à :

- l'animation d'un Relais Petite Enfance (RPE) ;
- l'exercice des activités de crèche, garderie avec restauration, accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires ainsi que leur gestion, et déclarés d'intérêt communautaire ;
- l'organisation d'un Service Animation Jeunesse (SAJ) développant des activités socio-éducatives et socio-culturelles en direction des jeunes.

- **Actions en faveur de l'emploi**

Accompagnement ou soutien de toute initiative ou démarche favorisant l'accès à l'emploi sur le territoire, déclarée d'intérêt communautaire.

6. ASSAINISSEMENT

Les actions d'intérêt communautaire retenues à ce titre jusqu'au 1er janvier 2020 portent sur l'intégralité de la compétence assainissement comprenant l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif au sens de l'article L 2224-8 du CGCT.

Prévu initialement par la loi NOTRe pour le 1er janvier 2020, le transfert de la compétence « assainissement » peut, suite à la loi du 3 août 2018, être reporté sous certaines conditions au 1er janvier 2026 au plus tard.

7. MAISONS DE SERVICES PUBLICS

Création et gestion de maisons de services publics et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

COMPÉTENCES **FACULTATIVES**

1. ACTIONS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DE L'URBANISME

- Elaboration et mise en œuvre d'un Projet de Développement et d'Aménagement du Territoire dans le cadre de la conduite des politiques communautaires en association avec les communes membres.
- Mise en œuvre d'un Règlement Local de Publicité.

2. ACTIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Participation au financement des aides et des régimes d'aides mis en place par la Région dans les conditions prévues à l'article L 1511-2 du CGCT.
- Définition d'un dispositif d'aides ou de régimes d'aides sur le territoire communautaire en matière d'investissement immobilier et de location de terrains ou d'immeubles dans les conditions prévues à l'article L 1511-3 du CGCT.
- Construction et gestion d'ateliers relais pour des opérations revêtant une dimension communautaire.

3. ACTIONS TOURISTIQUES

Construction, aménagement et gestion d'équipements à vocation touristique revêtant une dimension communautaire en favorisant également l'émergence de grands projets structurants contribuant à l'attractivité du territoire ou son rayonnement touristique.

4. AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Création ou participation à la création d'infrastructures de télécommunication à très haut débit dans le cadre de Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique en partenariat avec les autres collectivités ou acteurs associés.

5. ORGANISATION DE LA MOBILITÉ

- Réalisation ou accompagnement de toute action revêtant une dimension communautaire favorisant les modes de déplacements terrestres non motorisés, ainsi que les circulations douces destinées au maillage intercommunal par des cheminements piétons et des liaisons cyclables entre les agglomérations.
- Organisation et mise en œuvre d'un service de transport public de voyageurs à la demande en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité et Autorité Organisatrice du Transport de second rang par délégation du Conseil Régional et dans les conditions prévues à l'article L 1231-1 du code des transports.
- Réalisation ou accompagnement de toute action revêtant une dimension communautaire favorisant les usages partagés des véhicules terrestres à moteurs relatifs au covoiturage, à l'autopartage ou à d'autres dispositifs poursuivant le même objectif, dans les conditions prévues à l'article L 1231-1 du code des transports.

6. ACTIONS CULTURELLES

Réalisation, promotion, accompagnement ou soutien de toute animation ou tout événement à caractère culturel comportant une dimension communautaire.

7. ACTIONS SPORTIVES

Réalisation, promotion, accompagnement ou soutien de toute action ou manifestation à caractère sportif comportant une dimension communautaire.

8. ACTIONS ÉDUCATIVES

Fonctionnement et équipement matériel du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED).



LES ACTEURS DE LA DÉMOCRATIE

Les Conseillers Communautaires de la Communauté de Communes du Pays de Barr (CCPB) sont issus du dernier renouvellement général de juillet 2020. Au sein du Conseil Communautaire, les sièges sont répartis en fonction de la population, chaque commune devant détenir au moins un siège.



LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant de la Communauté de Communes du Pays de Barr. Il vote notamment le budget et détermine toutes les orientations de la politique communautaire. Il se réunit en séance publique au moins une fois par trimestre.

LE BUREAU

Le Bureau est formé par le Président et les 7 Vice-Présidents. Il prépare les propositions à soumettre au Conseil de Communauté et règle les affaires pour lesquelles il a reçu délégation. Il se réunit régulièrement plusieurs fois par mois.

LES COMMISSIONS

LES COMMISSIONS LÉGALES

- Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- Commission de Délégation de Service Public et de Concession
- Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
- Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées
- Commission Locale Chargée d'Évaluer les Transferts de Charges (CLETC)

LES SIÈGES

Nombre de sièges	Communes
1	Bernardvillé Blienschwiller Bourgheim Eichhoffen Itterswiller Le Hohwald Mittelbergheim Nothalten Reichsfeld Saint-Pierre
2	Gertwiller Goxwiller Heiligenstein Stotzheim Valff Zellwiller
3	Andlau
4	Dambach-la-Ville Epfig
12	Barr

LES COMMISSIONS PERMANENTES

Elles réunissent, sous la Présidence d'un ou deux Vice-Présidents délégués, les Conseillers Communautaires intéressés ainsi que quelques Conseillers Municipaux et constituent un lieu de réflexion et de débat. Elles sont organisées avant chaque réunion du Conseil de Communauté selon l'ordre du jour de celui-ci.

- Commission Finances, Économie et Services au Territoire
- Commission Équipements, Développement Durable et Urbanisme
- Commission Action Touristique et Promotion du Territoire

Elles ont un rôle consultatif et émettent un avis sur les différents projets de délibération relevant de leurs compétences.

LES COMITÉS DE PILOTAGE

- Enfance & Jeunesse
- Événementiel
- Développement Durable & Environnement
- PLUi
- Attractivité du Territoire

LES ORGANISMES EXTÉRIEURS PARTENAIRES

Le Conseil de Communauté désigne des représentants de la Communauté de Communes du Pays de Barr au sein des instances ci-dessous :

- Établissements publics supra-communautaires
 - ✓ Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin Ehn-Andlau-Scheer (SMEAS)
 - ✓ Syndicat Mixte d'Alsace Centrale pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM)
 - ✓ Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle (SDEA)
- Établissements Publics
 - ✓ Établissement Public Foncier d'Alsace
 - ✓ Établissements publics locaux d'enseignement du second degré
 - ✓ Groupe Hospitalier de Sélestat - Obernai
- Organismes investis d'une vocation d'intérêt public
 - ✓ Mission Locale de Sélestat
- Organismes para-communautaires
 - ✓ Office de Tourisme du Pays de Barr
 - ✓ Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- Autres organismes
 - ✓ Agence de Développement et d'Urbanisme de l'agglomération Strasbourgeoise (ADEUS)
 - ✓ Fondation du Patrimoine
 - ✓ Association Slow Up Alsace

LES ÉLUS

LE PRÉSIDENT

CLAUDE **HAULLER**

Maire de Dambach-la-Ville

Exécutif de la Communauté de Communes du Pays de Barr, le Président est élu par le Conseil Communautaire pour la durée du mandat des Conseillers Communautaires et préside le Conseil et le Bureau.



LES VICE-PRÉSIDENTS



VINCENT **KOBLOTH**
1^{er} Vice-Président
Maire de Reichsfeld
FINANCES, BUDGET ET MOYENS GÉNÉRAUX



MARIÈLE **COLAS-SHOLLY**
4^{ème} Vice-Présidente
2^{ème} adjointe à la Ville de Barr
ACTION TOURISTIQUE & PROMOTION DU TERRITOIRE



NATHALIE **KALTENBACH - ERNST**
2^{ème} Vice-Présidente
Maire de Barr
POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET PROSPECTIVE



THIERRY **FRANTZ**
5^{ème} Vice-Président
Maire d'Andlau
ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES ET LOGISTIQUE



SUZANNE **LOTZ**
6^{ème} Vice-Présidente
Maire de Goxwiller
ENFANCE ET JEUNESSE



VINCENT **KIEFFER**
3^{ème} Vice-Président
Maire d'Itterswiller
DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ



JEAN-CLAUDE **MANDRY**
7^{ème} Vice-Président
Maire d'Epfig
URBANISME ET POLITIQUE FONCIÈRE

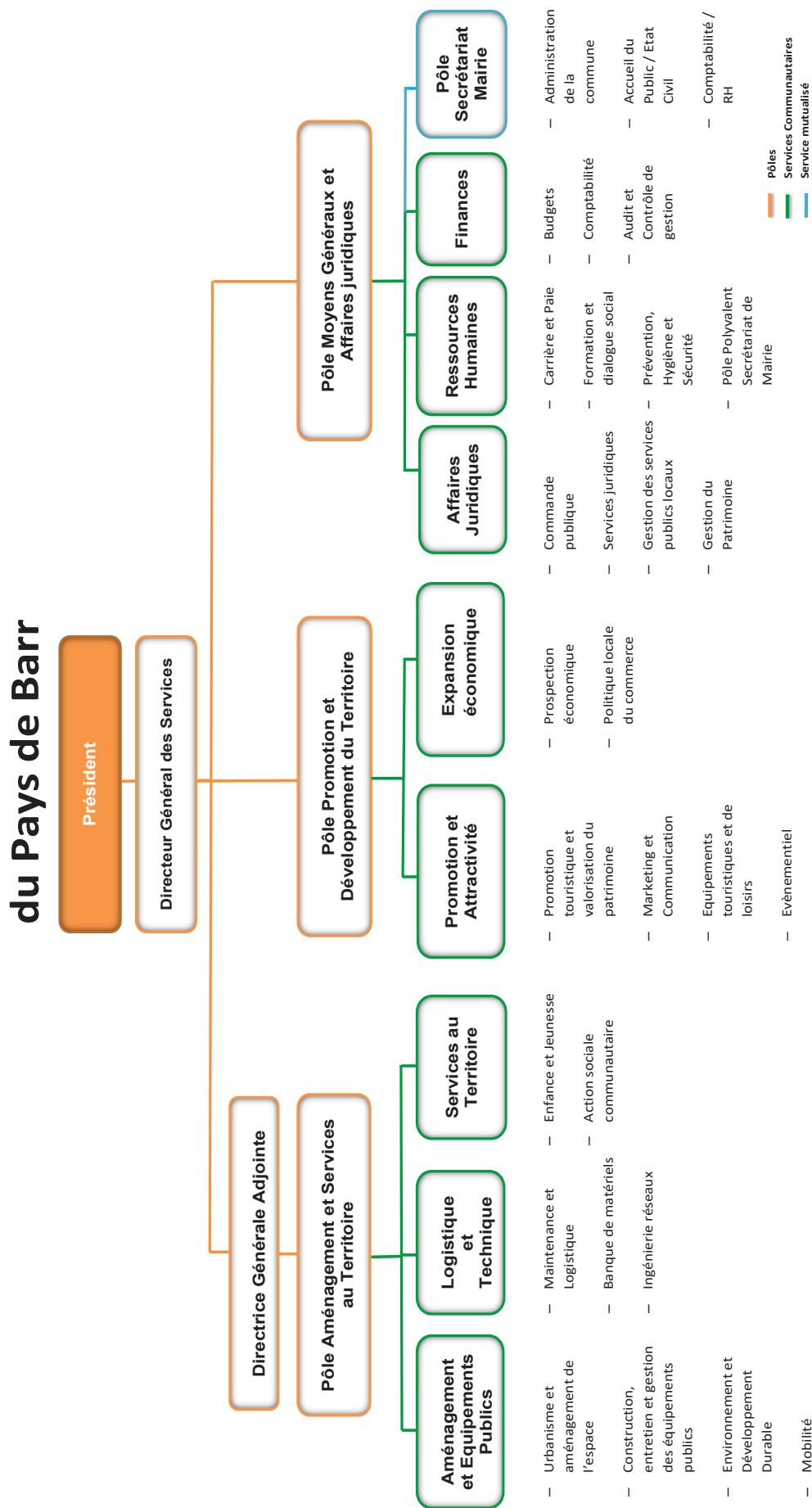
Quelques chiffres

6 Conseils de Communauté, 7 Conférences des Maires, 21 réunions du Bureau, 1 réunion de la Commission des Finances, de l'Économie et des Services au Territoire, 2 réunions de la Commission des Équipements, du Développement Durable et de l'Urbanisme, 2 réunions de la Commission de l'Action Touristique et de la Promotion du Territoire, 4 Commissions Réunies ; 80 délibérations

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Communes	NOM	Prénom
Andlau	BONNET	Fabien
	FRANTZ	Thierry
	WACH	Caroline
Barr	KALTENBACH - ERNST	Nathalie
	BOEHM	Claude
	COLAS-SCHOLLY	Marièle
	ENGEL	Gérard
	MAULER	Laurence
	HERING	Jean-Daniel
	WACK	Florence
	GLOECKLER	Gérard
	LEROY-KOFFEL	Anémone
	WEISSE	Hervé-Paul
	ALICI	Ferda
	ZUBER	Pierre-Yves
Bernardvillé	RISCH	André
Blienschwiller	SOHLER	Jean-Marie
Bourgheim	CORNEC	Jacques
Dambach-la-Ville	HAULLER	Claude
	MESSMER	Doris
	OSER	Pascal
	RISCH	Déborah
Eichhoffen	LAVIGNE	Évelyne
Epfig	MANDRY	Jean-Claude
	STIRMEL	Pascale
	KOST	Claude
	SCHMITT	Sabine
Gertwiller	HUCHELMANN	Rémy
	GRAFF	Suzanne
Goxwiller	LOTZ	Suzanne
	EHRHART	Yves
Heiligenstein	KARL	Jean-Georges
	FASSEL-DOCK	Christine
Itterswiller	KIEFFER	Vincent
Le Hohwald	CONRAD	Patrick
Mittelbergheim	CAVODEAU	Marie-Josée
Nothalten	REIBEL	Marc
Reichsfeld	KOBLOTH	Vincent
Saint-Pierre	RUXER	Denis
Stotzheim	KOENIG	Jean-Marie
	ALBRECHT	Joanne
Valff	LUTZ	Germain
	LUTZ-ROHMER	Denise
Zellwiller	HEITZ	Denis
	KLIPFEL	Jean-François

Organigramme des Services de la Communauté de Communes du Pays de Barr



FAITS MARQUANTS

EN 2021

DÉFINITION DU PROJET DE TERRITOIRE

2021 a été l'année de formalisation du nouveau Projet de Territoire du Pays de Barr. Véritable fil rouge de l'action politique pour les cinq années à venir, le Projet de Territoire est un document indispensable pour préparer l'avenir en matière de cadre de vie, d'environnement et de développement durable, de mobilité, d'aménagement et d'urbanisme, de développement économique, de développement touristique ou encore de services au territoire (enfance, jeunesse, équipements sportifs...). **Plus d'infos en scannant le QR Code.**



ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES

En mars 2021, la Communauté de Communes a vu ses compétences évoluer avec la prise en charge de la mobilité, ainsi que la définition de l'intérêt communautaire de la compétence Politique Locale de Commerce. La compétence mobilité jusqu'alors exercée par les communes et la Région Grand Est a été transférée à la Communauté de Communes. L'institution est ainsi devenue compétente pour tous les services de mobilité énumérés par la loi : services réguliers de transport, transport à la demande, mobilités actives (vélo notamment), mobilités solidaires, covoiturage et autopartage. Cette prise de compétence donnera lieu à l'élaboration d'un plan de mobilité. **Plus d'infos pages 8 et 33.**

Quant à la Politique Locale du Commerce, elle était jusqu'alors intégralement exercée par la Communauté de Communes. La définition de l'intérêt communautaire de la compétence permet désormais aux communes d'agir en ce domaine, en dehors de six actions déclarées d'intérêt communautaire. **Plus d'infos page 16.**



ATELIERS DE LA SEIGNEURIE : OBJECTIF INTERACTIVITÉ

Le parcours permanent d'exposition des ateliers de la Seigneurie a été agrémenté en 2021 de 20 manipulations originales, réparties sur deux étages de la Seigneurie. Cet ajout a pour objectif de rendre le parcours permanent plus interactif et ludique auprès des familles, facilitant ainsi la vulgarisation des patrimoines du Pays de Barr et augmentant également l'attractivité de l'équipement. L'inauguration a eu lieu le 22 octobre 2021.

Plus d'infos page 19.



1ÈRE ÉDITION DU FESTIVAL CLAIR DE RUE & CLAIR DE NUIT

Après une 20ème édition du festival Clair de Nuit en 2019 et une année blanche en 2020 en raison de la crise sanitaire, le festival a été entièrement revu et ses contours redessinés. 2021 a été l'année de la toute première édition du festival sous sa nouvelle formule avec deux temps forts : Clair de Rue dédié aux arts de la rue l'avant dernier dimanche de juillet, et Clair de Nuit consacré aux musiques actuelles le week-end suivant.

Plus d'infos page 25.



AMÉNAGEMENT DE DEUX AIRES DE CAMPING-CARS

Afin de permettre l'accueil des camping-caristes sur le territoire, deux aires de camping-cars ont été aménagées à Andlau et Dambach-la-Ville. D'une capacité de 13 et 24 places respectivement, leur ouverture est prévue pour début 2022 **Plus d'infos page 29.**



PRIORITÉ AUX MOBILITÉS ET À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), la Communauté de Communes s'est engagée dans un vaste plan d'actions dont l'objectif est de limiter, à son échelle, les effets du changement climatique. Deux axes ont été priorités : celui des mobilités et celui de l'efficacité énergétique. Pour les mettre en œuvre et déployer des actions concrètes, deux chargés de mission ont été recrutés en 2021. **Plus d'infos page 33.**



ÉLABORATION D'UN DIAGNOSTIC ENFANCE JEUNESSE

En 2021, le Service Enfance Jeunesse a entrepris une grande enquête à l'échelle du Pays de Barr pour mieux connaître les besoins des jeunes et des familles afin que la Communauté de Communes puisse proposer l'offre la plus adaptée possible.



ÉVOLUTION DES SITES D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

De nouveaux sites d'accueil périscolaire ont été créés à la rentrée scolaire de septembre 2021 permettant ainsi d'augmenter la capacité d'accueil et de répondre aux besoins des familles. **Plus d'infos pages 30 et 35.**



CRÉATION D'UN ESCAPE GAME «REMUE-MÉNINGES AU FRIGO»

Le Service Animation Jeunesse a accompagné un groupe d'une douzaine de collégiens dans la création d'un escape game sur le thème des économies d'énergie et des écogestes à domicile. Inauguré en septembre 2021, l'escape game a vocation à être itinérant et à s'adapter aux différents lieux qui l'accueilleront. **Plus d'infos page 37.**



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



PARC D'ACTIVITÉS DU PIÉMONT

Les terrains du Parc d'Activités du Piémont sont destinés à l'implantation de petites et moyennes entreprises développant des activités industrielles, artisanales et/ou de services.

Le Parc d'Activités du Piémont s'étend sur une emprise totale de 27,6 hectares dont 19,8 hectares sont destinés à être commercialisés.

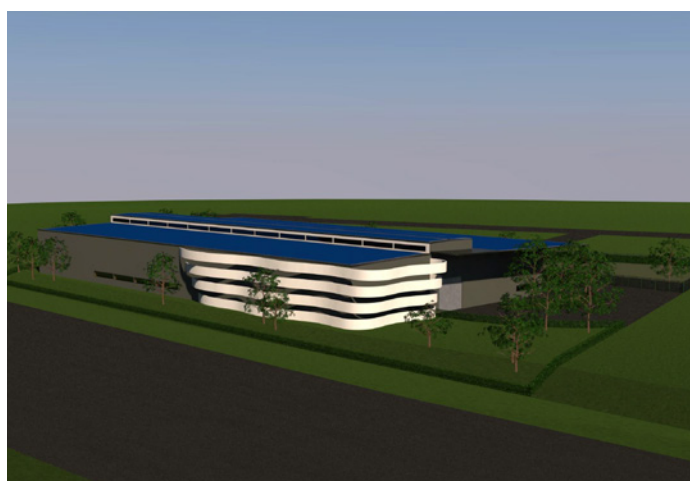
Il est composé de 3 tranches :

- la tranche 1 : 6,96 hectares avec des parcelles de 25 à 71 ares,
- la tranche 2 : 5,14 hectares avec des parcelles de 67 à 102 ares,
- la tranche 3 : 7,39 hectares avec des parcelles de 33 à 67 ares.

Le prix de sortie des lots a été fixé à 4 200 € HT/are pour l'ensemble des tranches sauf la partie Ouest de la tranche 3 où le prix a été revu à 4 800 € HT l'are. Le règlement de commercialisation a été approuvé.

En 2021, pas moins de 8 projets ont été validés témoignant d'une belle reprise de l'économie :

- Extension de Jardin Habitat Construction (grossiste matériaux) et implantation de la société BTP (location, réparation de matériel de chantier) sur 56 ares avec 1000 m² de bâtiments et 7 salariés
- SCI Marqten sur 38,5 ares avec 2 bâtiments :
 - Hall pour des cellules artisanales : 400 m²
 - Garage Marques : 900 m² avec 10 salariés
- Société « Vert l'extérieur » société spécialisée dans les aménagements paysagers sur un terrain de 35 ares pour un bâtiment de 650 m² et 14 salariés
- MESA Industrie : société spécialisée dans la tôlerie fine, avec 30 salariés.
 - un bâtiment de 3 500 m² sur 119 ares
 - un bâtiment pour une activité sous-traitée de 500 m² sur 19 ares
- Groupe Boule spécialisé dans la construction de bâtiments. Installation d'une unité de production de 2 500 m² de façades à ossature bois et rapatriement des compagnons de l'entreprise de gros œuvre BEAR sur un terrain de 105 ares avec 140 salariés
- Société VOB : société spécialisée dans la fabrication et la pose de menuiseries extérieures bois sur 72 ares pour un bâtiment de 2 700 m² avec 24 salariés
- Société ARCO : société spécialisée dans la construction de bâtiments multi-activités pour l'implantation d'un quartier d'artisans sur 67 ares, 2 900 m² de bâtiments avec 11 cellules
- SCI APICA : société spécialisée dans la transformation et la commercialisation de viandes volaillères pour 1 150 m² de locaux avec un abattoir, un atelier de transformation et des bureaux sur 35 ares



Groupe Boule



PLATEFORME D'ACTIVITÉS D'ALSACE CENTRALE

Le dossier de réalisation recensant les différents aménagements publics, ainsi que le plan de financement sont en cours de finalisation. Des acquéreurs potentiels se sont manifestés pour d'importants projets portant sur l'industrie logistique.



POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE

La compétence Politique Locale du Commerce est exercée intégralement par la Communauté de Communes depuis le 1er janvier 2019. Afin de permettre aux communes de pouvoir également intervenir dans ce champ, une ligne de partage de la compétence a été définie par le Conseil de Communauté lors de sa séance du mois de mars et en concertation avec les communes membres. Six actions ont ainsi été déclarées d'intérêt communautaire :

1. L'élaboration et l'adoption, sur la base d'un diagnostic, d'une stratégie intercommunale de développement commercial en lien avec les partenaires associés ;
2. La mise en place d'un observatoire territorial du commerce et de l'artisanat ;
3. Le pilotage de l'urbanisme commercial notamment au travers des avis rendus au sein de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial ;
4. Le soutien à l'animation des actions fédérées au sein d'une association à l'échelle supra-communale ;
5. L'accompagnement, au niveau communautaire, d'initiatives visant à créer des synergies entre les commerçants, artisans et prestataires de services du territoire au travers notamment de l'organisation de salons ou encore de la création d'une plateforme d'échanges ;
6. Les actions en faveur de l'intégration des TIC dans les entreprises commerciales.



En dehors de ces six actions, les communes disposent d'une totale liberté pour entreprendre toute autre action dans ce domaine.



FONDS RÉSISTANCE

En avril 2020, pour soutenir les entreprises, micro-entreprises, entrepreneurs indépendants et associations touchés par la crise du Covid-19, la Région Grand Est, les Départements et les Intercommunalités, soutenus par la Banque des Territoires ont créé le fonds « Résistance ».

La Communauté de Communes du Pays de Barr a participé à ce fonds à hauteur de 2 € par habitant, soit 48 394 €. La totalité de l'enveloppe s'élevait à 193 576 €.

L'aide financière apportée aux entreprises s'effectuait sous forme d'avances sur trésorerie, remboursables et sans intérêt ni garantie. Il s'agissait de répondre très rapidement aux besoins des entreprises n'entrant pas dans les critères d'obtention des aides mises en place dans le cadre de la crise sanitaire ou pour compléter un dispositif existant.

En 2020, trois entreprises sur le territoire ont bénéficié d'une avance remboursable au titre du fonds Résistance. Quatre entreprises supplémentaires en ont bénéficié en 2021. Le dispositif fonds Résistance a pris fin en juin 2021.

FINANCES



BUDGET 2021

L'ANNÉE 2021 ET LES PERSPECTIVES D'UN PROJET DE TERRITOIRE AMBITIEUX

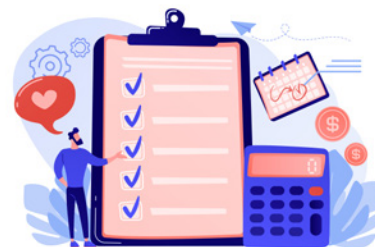
A l'issue d'une année 2020 marquée par la crise sanitaire, l'exercice 2021 est une année post-COVID19 encore impactée par les effets négatifs de cet épisode sans précédent dans l'histoire. Cependant, avec des taux de fiscalité inchangés pour la septième année consécutive, l'année s'achève en étant porteuse de projets ambitieux qui permettront à la Communauté de Communes de continuer à valoriser son territoire et à le rendre toujours plus attractif. En effet, le Conseil Communautaire a adopté le 26 octobre 2021, au terme d'une séance extraordinaire, son projet de territoire à l'échelle du mandat 2020-2026 adossé à un pacte financier et fiscal permettant un financement mutualisé des projets.

Jusqu'à la fin de l'année 2020, un budget principal et sept budgets annexes* étaient gérés par les services de la Communauté de Communes. Au 1^{er} janvier 2021, trois budgets annexes s'ajoutent au volume déjà existant :

- deux zones d'activités à aménager, la tranche 2 du Wasen à Dambach-la-Ville et le Heckengarten à Zellwiller,
- un budget pour la réalisation de deux aires de camping-cars situées sur les communes d'Andlau et de Dambach-la-Ville.

**rappel des budgets existants au 31/12/2020 : la régie des ordures ménagères, l'aire d'accueil des gens du voyage, la gestion du camping du Hohwald et les trois zones d'activités situées à Goxwiller/Valf (Parc d'activités du Piémont), à Dambach-la-Ville (Plateforme d'activités d'Alsace Centrale) et à Barr (Muckental Ouest)*

Alors que les recettes réelles de fonctionnement du budget principal progressent faiblement (+0,31 %) contrairement aux dépenses réelles de fonctionnement qui augmentent de 6 % par rapport à 2020, le résultat de fonctionnement 2021 est excédentaire et progresse également de 6 % par rapport à l'année précédente (5 388 568 € contre 5 068 555 € en 2020).



L'évolution des dépenses réelles s'explique principalement par la prise en charge sur l'exercice de trois années de contributions dues au Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace Moselle (SDEA) au titre des frais de fonctionnement pour la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) à savoir un montant de 180 K€.

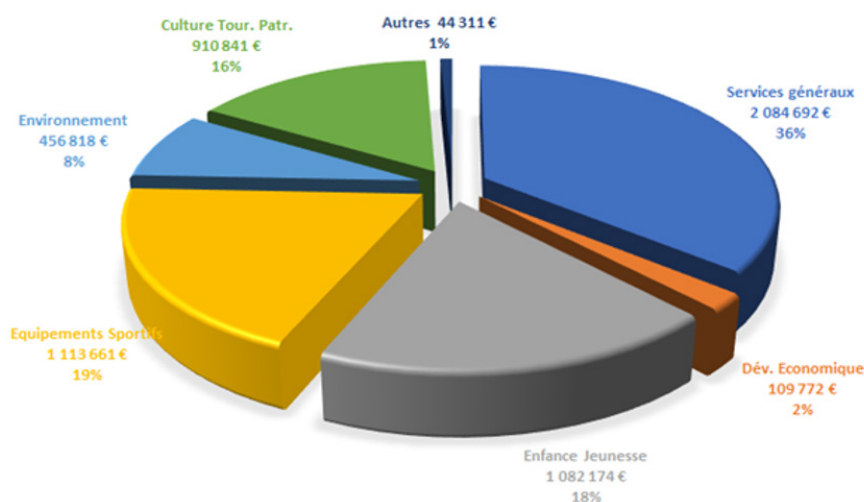
Le résultat d'investissement en 2021 est, comme l'année précédente, déficitaire (-261 225 € contre -16 892 €). La Communauté de Communes n'a cependant, depuis 2012, pas eu recours à de nouveaux emprunts et finance les investissements de ces budgets, sur ses fonds propres.

Les principales dépenses d'investissement de l'année concernent la participation pour le déploiement du très haut débit sur la commune de Dambach-la-Ville (269 K€), l'aménagement du rez-de-chaussée du siège de la Communauté de Communes (140 K€), les travaux ainsi que l'achat de mobilier et d'équipements pour les périscolaires (143 K€) et enfin, les équipements sportifs avec notamment l'installation d'un local modulaire et l'aménagement des courts de tennis, ainsi que la remise en état des différentes salles de sport intercommunales (373 K€).

Avec un total de recettes consolidées qui s'élève à 36,03 millions d'euros et un total de dépenses consolidées d'un montant de 33,56 millions d'euros, le résultat consolidé de l'année 2021 est de 2,47 millions d'euros. Il est en baisse par rapport à l'année dernière en raison, d'une part, du nombre de budgets qui augmente et d'autre part, du caractère variable des enveloppes budgétaires d'une année sur l'autre.

Budget 2021		
Dépenses réelles de fonctionnement	7 047 K€	+8 %
Recettes réelles de fonctionnement	8 359 K€	+0,31 %
Dépenses réelles d'investissement	1 394 K€	-37 %
Recettes réelles d'investissement	158 K€	+66 %

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR SERVICE DU BUDGET PRINCIPAL





CONTRIBUTIONS & SUBVENTIONS

Contributions obligatoires	
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Piémont des Vosges	123 770,00 €
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace Moselle (SDEA)	180 000,00 €
Syndicat Mixte d'Ehn Andlau Scheer (SMEAS)	43 994,35 €
Subventions annuelles de fonctionnement	
AGF - Association Générale des Familles du Bas-Rhin	694 773,00 €
Office de Tourisme Pays de Barr (OTPB)	330 000,00 €
Mission Locale de Sélestat	24 000,00 €
CC Vallée de la Bruche pour les charges annuelles du Chalet du Champ du Feu	4 000,00 €
CC Vallée de la Bruche pour l'animation Natura 2000	7 750,00 €
Subventions exceptionnelles	
Compagnie des Insupportés pour l'organisation de son festival de théâtre « Soirs À Pressoirs »	2 500,00 €
Association VESPA pour l'organisation de la « Champduf »	1 500,00 €
Les Amis de Mittelbergheim pour leur festival Mittelcuivr'heim	1 000,00 €
Comité d'Animation de Dambach-la-Ville pour l'organisation de son septième Festiv'Ours	2 000,00 €
Association les Amis du Château d'Andlau pour diverses manifestations	2 000,00 €



FISCALITÉ

Le Conseil de Communauté a conservé les niveaux de fiscalité validés en 2015, soit :

Taxe d'habitation	5.27%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3.22%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	12.48%
Cotisation foncière des entreprises	22.24%



ORDURES MÉNAGÈRES

La grille tarifaire de la redevance des ordures ménagères est identique à celle applicable l'année précédente.

Volume des bacs en litre		60	80	120	180	240	340	770
Tarif Circuit		187 €	220 €	284 €	381 €	479 €	640 €	1 336 €
Tarif Écart		166 €	191 €	241 €	316 €	392 €	518 €	1 059 €
Porte-à-porte	Levées supplémentaires	3 €	4 €	6 €	8 €	11 €	15 €	34 €
Apport volontaire	Nombre d'ouvertures correspondant	44	58	87	130	173	245	555
	Ouvertures supplémentaires	2,5 €						

ANIMATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE



ATELIERS DE LA SEIGNEURIE

BILAN DE LA FRÉQUENTATION

Pour la seconde année consécutive, l'année 2021 a été impactée par la crise sanitaire. En effet, la fermeture des lieux culturels, entrée en vigueur le 30 octobre 2020, a été prolongée jusqu'au 18 mai 2021.

Entre mai et décembre, l'équipement a accueilli **10 474 visiteurs soit une hausse de 79 %** par rapport à 2020. En comparaison, sur la même période en 2019, 10 749 personnes avaient visité le Centre d'Interprétation du Patrimoine.

On peut donc considérer, compte tenu des 4,5 mois de fermeture imposée, que l'équipement a retrouvé en 2021 sa fréquentation antérieure à la crise sanitaire, et ce malgré le frein qu'a pu constituer l'instauration du pass sanitaire au mois d'août.

FRÉQUENTATION PAR TYPE D'ACTIVITÉ

A. LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES

La fermeture de l'équipement jusqu'en mai n'a pas permis la prolongation de l'exposition « Êtes-vous Alsacien ? Sinn Er Elsasser ? ». Cette exposition ambitieuse sur l'identité alsacienne, nominée aux Hop!awards, n'aura finalement été ouverte au public qu'un mois et demi à l'automne 2020.

En conséquence, seule une exposition temporaire a pu être présentée en 2021.

L'exposition « Il était une fois... en Alsace » consacrée aux contes et légendes, s'est tenue du 16 juillet au 30 décembre 2021. Si cette exposition, conçue par les ateliers de la Seigneurie, est restée ouverte sur toute la durée prévue, sa fréquentation a cependant été impactée par la mise en place du pass sanitaire.



Néanmoins, cette exposition à destination du public familial, a attiré **4 125 visiteurs, soit une hausse de 44 % pour les expositions**. Sur ce total, 2 531 visiteurs ont également visité le parcours permanent. Par ailleurs, les activités programmées autour de l'exposition ont réuni 1 272 participants.



B. LE PARCOURS PERMANENT

La visite du parcours permanent a attiré **3 209 visiteurs**, 3 070 en visite libre et 139 lors de visites guidées, soit une hausse de **21,2 %**. La fréquentation du parcours permanent a notamment profité de la mise en place de vingt nouvelles manipulations à compter du 22 octobre 2021.

C. LES ANIMATIONS SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

2021 a vu un **retour massif du public scolaire et extrascolaire**. En effet, **3 694 scolaires** ont été accueillis, soit 3,5 fois plus qu'en 2020 (+246,5 %). Le **nombre de classes** est passé de 50 en 2020 à **144** en 2021. Sur le seul mois de juin, 1 813 scolaires ont été accueillis, soit près de la moitié de la fréquentation annuelle. En 2021, les scolaires ont retrouvé leur part usuelle dans la fréquentation globale avec 35,6 % (33 % en 2019).

D. LES ATELIERS PROGRAMMÉS (HORS SCOLAIRES)

Si les ateliers individuels (adultes, enfants ou familles) ont à nouveau été impactés, suite à l'annulation de l'essentiel de la programmation du premier semestre, l'équipement fermé durant les vacances d'hiver et de Pâques, ils ont tout même connu une **hausse de 11,4 %** grâce à la forte augmentation (+80 %) des ateliers famille. Ainsi, **547 personnes** (enfants et adultes) ont pu s'initier à une technique, découvrir un univers ou rencontrer un artisan.

E. LES VISITES GUIDÉES EN GROUPES

Les visites guidées groupes ont connu une très légère baisse. En effet, les visites sur réservation sont passées de 289 visiteurs en 2020 à **277 en 2021**. Nul doute que la crise sanitaire a empêché nombre de sorties de groupes.

F. LES CONFÉRENCES ET SPECTACLES

Si les **trois conférences**, organisées dans le cadre de l'exposition « Il était une fois... en Alsace », ont mobilisé **88 auditeurs**, les spectacles ont quant à eux attiré **443 personnes**, dépassant le chiffre de 2019 et triplant celui de 2020.



BILAN FINANCIER

Le budget réalisé en 2021 fait apparaître 152 080 € de dépenses de fonctionnement et 63 075 € de recettes.

Conséquence directe de la hausse de la fréquentation, les **recettes de billetterie ont doublé en 2021**, passant de 16 303 € en 2020 à **31 999 € (+96 %)**. La **boutique** a également opéré une **belle remontée de son chiffre d'affaires (+62 %)** avec **10 221 €** (contre 6 315 € en 2020). Les locations ont généré 750 €.

S'ajoutent à ces recettes 19 862 € de subventions versées par la CeA, ainsi que 2 271 € de produits exceptionnels, constitués pour l'essentiel par une donation des Amis de la Seigneurie, suite à la dissolution de leur association en 2019.



ACTIONS DE COMMUNICATION

Sur le plan de la communication, 2021 fut une année de renouvellement. Les premiers mois ont été mis à profit pour repenser les principaux supports de communication papier du Centre d'Interprétation du Patrimoine. Les livrets de programmation ont été entièrement repensés, tant pour leur visuel, leur format que pour leur organisation. Les deux dépliants généraux de présentation de l'équipement (français et allemand/anglais) ont été refondus en un unique dépliant trilingue.

Même si 2021 reste marqué par un nombre restreint d'événementiels hors les murs, les ateliers de la Seigneurie ont animé, en collaboration avec l'Office de tourisme du Pays de Barr, un stand lors du festival Clair de Rue & Clair de Nuit en juillet et août, et lors du Salon International du Tourisme et des Voyages de Colmar en novembre. Le Centre d'Interprétation du Patrimoine a également été présent à la Foire européenne de Strasbourg sur le stand de la CeA.

La page Facebook des ateliers de la Seigneurie poursuit sa progression passant de 1 718 fans au 1er janvier à 2 244 à la fin de l'année soit une augmentation de 30 %. Quant à la page Instagram, elle est passée de 722 abonnés à 945 en décembre 2021 soit une progression de 30,9 %.

Enfin, la fin de l'année a vu la réalisation d'un nouveau film promotionnel à destination du public familial. Réalisé par l'agence Goodway, la version courte de ce film est destinée à être projetée dans les cinémas du Centre Alsace.



Scannez pour
découvrir la
vidéo

20 NOUVELLES MANIPULATIONS

Projet phare de l'année 2021, 20 nouvelles manipulations à destination du public familial ont été conçues par les médiateurs durant le premier semestre 2021. Inaugurée le 22 octobre, cette nouvelle expérience des thématiques du parcours permanent est à partager en famille. Cette évolution majeure a rencontré un vif succès dès les vacances de la Toussaint, attirant plus de 200 visiteurs par après-midi, générant ainsi, en une seule semaine, près d'un tiers de la fréquentation annuelle du parcours permanent.



Les chiffres-clés

- 10 474 visiteurs (+79 %)
- 4 125 visiteurs pour l'exposition (+44 %)
- 3 694 scolaires accueillis (+246,5 % soit x3,5)
- 3 209 visiteurs pour le parcours permanent (+21,2 %)
- 547 personnes pour les ateliers programmés (+11,4 %)
- 531 personnes venues pour un spectacle ou une conférence (+73 %)
- 277 personnes en groupes pour les visites guidées (-4,2 %)
- 31 999 € de recettes billetterie (+96 %)
- 10 221 € de recettes boutique (+62 %)



L'OFFICE DE TOURISME

MISSIONS

- Accueil : animations, services clientèles, commercialisation, démarche qualité, observatoire
- Promotion : commercialisation, présences extérieures, animations
- Coordination et structuration de l'offre : animation numérique de territoire, Vignobles & Découvertes

Force est de constater que l'année 2021 a encore été fortement impactée par la crise sanitaire. L'Office de Tourisme (OT) du Pays de Barr a poursuivi l'adaptation de ses services aux besoins des visiteurs et de ses partenaires et a renforcé sa communication digitale.

Il a également actionné tous les leviers lui permettant de bénéficier d'aides afin d'impacter le moins possible le budget de la Communauté de Communes du Pays de Barr.

QUELQUES CHIFFRES SUR L'OT DU PAYS DE BARR

- 3 bureaux d'accueil : Barr, Dambach-la-Ville et Le Hohwald
- 618 jours d'ouverture (+22% par rapport à 2020) - fermeture des bureaux d'accueil du 1er janvier au 21 février et du 4 avril au 18 mai avec recours au télétravail, ainsi qu'à l'activité partielle
- Mobilisation du fonds d'aide national en raison de la perte de chiffre d'affaires par rapport à 2019
- 6 526 € de bénéfices pour 29 221 € de chiffre d'affaires (+26% par rapport à 2020)
- Fréquentation des bureaux d'accueil : 13 000 personnes (+34% par rapport à 2020)
- Consultation du site Internet : 26 300 visiteurs uniques
- 376 250 € de budget prévisionnel dont 300 000 € de subvention de la Communauté de Communes



ACCUEIL & INFORMATION

A. LA DÉMARCHE QUALITÉ

L'OT du Pays de Barr est engagé dans la démarche qualité de sa filière - Marque Qualité Tourisme™ - depuis 2008. Le renouvellement de la marque a été effectué avec succès en 2020. L'OT peut revendiquer des niveaux de satisfaction élevés. Ainsi la satisfaction des visiteurs concernant l'expérience vécue sur place dans les bureaux d'accueil de l'OT atteint 94 %. Le NPS (Net Promoter Score) est également jugé excellent puisqu'il dépasse 78. Il s'agit de l'indice qui permet de mesurer la satisfaction face à une marque, un produit, un service et sa note peut aller de -100 à +100.

B. WIFI

Le wifi gratuit est disponible dans les bureaux d'accueil.

C. LE SYSTÈME D'INFORMATION TOURISTIQUE

L'OT du Pays de Barr saisit toutes les informations (trilingues) relatives à ses partenaires, sites, animations, produits en vente dans le Système d'Information Touristique (SIT). Le SIT est utilisé par tous les OT d'Alsace et est mis à jour en temps réel. Le SIT permet :

- d'alimenter les sites internet institutionnels
- de réaliser les brochures de l'OT du Pays de Barr, mais aussi d'Alsace Destination Tourisme (ADT), de l'Agence Régionale du Tourisme (ART), etc.
- de fournir des informations pour des utilisations pratiques telles les POI (« point of interest ») des GPS pour véhicules
- d'afficher les disponibilités des hébergements – service gratuit pour les partenaires de l'OT

Les statistiques issues du SIT révèlent 39 606 consultations pour 2021, ayant généré 2 160 clics vers des URL ainsi que 1 482 mails. Le "top 5" des fiches consultées est constitué de :

- Cascade du Hohwald
- Noël authentique à Barr
- Château du Haut-Andlau
- Mittelbergheim
- Séjour "en attendant Noël en Alsace"

D. GESTION RELATION CLIENT (GRC)

La GRC est un dispositif mis en place par ADT, l'ART et les OT partenaires, auquel l'OT Pays de Barr participe et qui se matérialise par un formulaire d'inscription sur le site internet.

Celui-ci permet à :

- l'ADT d'envoyer des newsletters tout au long de l'année de manière à ce que les clients se souviennent de la destination et pensent à revenir
- l'OT de prendre le relais lorsque les clients sont en Alsace en envoyant chaque jour gratuitement des suggestions de visites et d'activités pour le lendemain

L'ANIMATION

A. LA DÉCOUVERTE LUDIQUE DU PAYS DE BARR

Un ensemble de supports permettent la découverte ludique des villes et villages.

- Chasse au trésor de Noël à Barr et Dambach-la-Ville
- Piste et trésor : 4 jeux à Andlau, Barr, Dambach-la-Ville et Gertwiller (2 jeux)
- Randoland : 5 jeux à Andlau, Dambach-la-Ville, Heiligenstein, Itterswiller et Mittelbergheim
- Randocroquis : croquez le paysage à Andlau et Mittelbergheim
- 7 jeux de piste développés par l'OT du Pays de Barr

PROMOTION

A. L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

29 221 € de chiffre d'affaires (CA) global (+26% par rapport à 2020) dont :

- 5 980 € de CA boutique (+70% par rapport à 2020)
- 6 597 € de CA location vélos à assistance électrique (+3% par rapport à 2020)
- 9 504 € de CA séjours individuels et prestations groupes (+65% par rapport à 2020)
- 2 963 € de CA activités (-25% par rapport à 2020)

Quelques éléments méritent d'être mentionnés :

- la vente des activités estivales a dépassé le niveau de 2019
- la location de vélos à assistance électrique a dépassé les chiffres de 2019 en août, septembre et octobre
- les ventes boutique ont significativement dépassé le niveau de 2019 en août et décembre

B. LES BROCHURES

Les outils permettant de valoriser le Pays de Barr et les partenaires de l'OT (environ 200) :

- Magazine Escapades
- Guide des hébergements

La crise sanitaire de 2020 ayant perturbé la diffusion de ces deux brochures, elles ont été adaptées pour pouvoir être également diffusées en 2021.

- Calendriers des animations adressés chaque mois à nos partenaires
- Une brochure « groupes » et les prestations pour individuels (activités et séjours)



C. LES ACCUEIL DE PROFESSIONNELS

Grâce notamment à son implication dans le label « Vignobles & Découvertes » et à sa réactivité reconnue, l'OT du Pays de Barr est régulièrement sollicité pour des accueils et bénéficie de visibilité sur les supports suivants :

- Les blogs : Laurène Philippot (mon week-end en Alsace / carnet d'escapades), Belgian Wino, Jenny Diab (JD Roadtrip), Laurianne Miot (un pied dans les nuages), Kaouthare El Bassi (Touristissimo)
- La presse : Magazine Destination, Grands Reportages, Magazine Racines
- La radio : France Bleu Elsass, RMC, RCF
- La TV : TF1, France 3 Alsace
- Les guides : Vinibook Alsace, France-voyage.com
- L'application : Made in Alsace

D. LES SALONS ET PRÉSENCES EXTÉRIEURES

Présences estivales Pays de Barr :

- Mardi : Place de l'hôtel de ville à Barr
- Mercredi : Sommermark de Mittelbergheim
- Vendredi : Musicales de Dambach-la-Ville et Marché de montagne du Hohwald

Présences hors Pays de Barr :

- Expo du Vélo à Strasbourg les 25-26/09
- Workshop France-Allemagne à Strasbourg du 29 au 31/10
- Salon International du Tourisme et des Voyages à Colmar du 11 au 14/11

COORDINATION ET STRUCTURATION DE L'OFFRE

A. ANIMATION NUMÉRIQUE DE TERRITOIRE

L'OT a poursuivi le renforcement de sa communication sur les réseaux sociaux.

La **page Facebook** est passée de **2 541 à 2 900 fans**, soit une progression de 14% par rapport à 2020. 215 publications ont été diffusées, ce qui représente une progression de 34%.

La nouveauté de l'année 2021 est sans conteste la publication de 21 vidéos.

La **page Instagram** est passée de **1 160 à 1 456 abonnés**, soit une progression de 26% par rapport à 2020. 153 publications ont été postées, multipliant par 5 le nombre de publications de cette page réactivée en mars 2020.

B. LABEL «VIGNOBLES & DÉCOUVERTES»: DU MONT SAINTE-ODILE AU CHÂTEAU DU HAUT-KOENIGSBOURG

Depuis 2011, l'OT du Pays de Barr pilote la première destination alsacienne labellisée « Vignobles & Découvertes ».

En 2019, l'OT du Pays de Barr a passé le témoin à ADT pour la labellisation de la Route des Vins d'Alsace dans son ensemble. L'OT du Pays de Barr reste un partenaire actif en s'engageant au sein du Comité de suivi et du Comité technique.

En 2021, l'OT a participé à l'organisation de la 2ème édition du «Fascinant week-end» qui est amené à devenir l'événement phare au niveau national des destinations labellisées. Partenaires ayant proposé des prestations : Domaines Beck (Epfing) et Zeyssoiff (Gertwiller), Restaurant Le Sarment (Mittelbergheim), Mobilboard (Segway® - Heiligenstein) et la Seigneurie (Andlau)

C. ANIMATION : CONCOURS DE FLEURISSEMENT

Après une « pause » en 2020, le concours de fleurissement a été dynamisé par l'OT du Pays de Barr :

- nouveaux critères de notation plus actuels et respectueux de l'environnement
- nouvelle grille de répartition de lots plus incitatifs
- soirée de remise des prix renouvelée : « les oscars du fleurissement », avec des nominés et des grands gagnants

Quelques chiffres

- 63 chambres d'hôtes
- 375 gîtes/meublés
- 18 hôtels
- 5 campings
- 6 hébergements collectifs
- 3 hébergements insolites



TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour est acquittée par le touriste ayant choisi de séjourner sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Barr. Son produit sert à financer le développement touristique du territoire. Il est entièrement reversé à l'Office de Tourisme du Pays de Barr.

Après une forte baisse en 2020 en raison de la crise sanitaire, le produit de la taxe est en légère hausse en 2021, atteignant 171 993 €, mais ne rattrapant toutefois pas encore le niveau de 2019.

ÉVOLUTION DU PRODUIT DE LA TAXE DE SÉJOUR

Année	Produit de la taxe de séjour
2014	54 993 €
2015	58 237 €
2016	111 648 €
2017	104 846 €
2018	173 867 €
2019	210 915 €
2020	133 550 €
2021	171 993 €

La Communauté de Communes du Pays de Barr a mis en place au 1^{er} janvier 2021 un nouvel outil de déclaration en ligne pour optimiser la gestion de la taxe de séjour.

Les hébergeurs disposent désormais d'une plateforme dédiée où ils peuvent modifier toute information les concernant ou concernant les hébergements qu'ils gèrent et procéder aux télédéclarations.

La périodicité des déclarations et versements a également été modifiée. Depuis le 1^{er} janvier 2021, les hébergeurs sont appelés à télédéclarer chaque trimestre et à effectuer leur versement dans un délai de 45 jours après chaque trimestre. Les versements peuvent se faire directement par chèque auprès de la Trésorerie de Sélestat, en numéraire auprès des buralistes partenaires en utilisant le code datamatrix figurant sur l'avis des sommes à payer envoyé par la Trésorerie ou en ligne en utilisant la référence de l'avis des sommes à payer.

TARIFS 2021

Catégorie d'hébergement	Tarif
Hôtels / résidences / meublés 4*	1.50 €
Hôtels / résidences / meublés 3*	1.10 €
Hôtels / résidences / meublés 2*	0.90 €
Hôtels / résidences / meublés 1*	0.80 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0.60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles	0.22 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	Taux de 5%

Les tarifs indiqués incluent la taxe additionnelle départementale de 10 %, à l'exception du tarif correspondant au taux de 5 % pour lequel la taxe additionnelle départementale s'ajoute au tarif obtenu après application du taux.

La taxation proportionnelle au coût de la nuitée pour les établissements non classés ou en attente de classement est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019.



CAMPING DU HOHWALD

La Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 a transféré la compétence de gestion du camping du Hohwald, dit Herrenhaus, à la Communauté de Communes du Pays de Barr.

Le camping comprend 87 emplacements. Il accueille principalement des personnes qui privilégient un cadre tranquille, vert et le contact avec la nature.

Les services proposés consistent en la mise disposition d'espaces sanitaires, à l'accueil, aux formalités administratives et au renseignement des résidents sur les activités touristiques du Pays de Barr.

Environ 20 résidents permanents sont présents à l'année. Le camping est ouvert du 15 juin au 15 septembre pour les visiteurs de passage.

Après une fermeture en 2020 en raison de la crise sanitaire, le camping a pu rouvrir ses portes le 15 juin 2021, à la fois pour les résidents permanents et les campeurs de passage.

Des dispositions et aménagements spécifiques ont été réalisés afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur dans les hébergements de plein air. La fréquentation du camping par les campeurs de passage est encore timide en 2021. Elle était deux fois plus importante en 2019 sur la période d'ouverture en saison haute. (2 538 nuitées en 2019 contre 1 324 en 2021)



Pays	Nombre nuitées	Nombre séjours	Pers. par jour	Taux occup.	Montant Séjours TTC
FRANCE	759	181	417	4,14	4 587,06 €
SUISSE	16	5	10	0,09	88,50 €
LUXEMBOURG	2	1	2	0,01	12,50 €
AUTRICHE	5	2	6	0,02	23,50 €
ALLEMAGNE	229	64	131	1,26	1 425,10 €
ESPAGNE	2	1	2	0,01	12,50 €
PAYS BAS	114	36	71	0,66	720,44 €
BELGIQUE	197	20	90	0,54	854,28 €
Total	1324	310	728	6,73	7 723,88 €
Moyenne	166	38,75	91	0,84	965,45 €

En 2021, Le camping du Hohwald a vu son classement 2 étoiles renouvelé pour les 5 années à venir et est doté désormais d'un site internet dédié traduit en anglais et en allemand : www.camping-herrenhaus.fr



Scannez pour
découvrir le
site

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

Une étude d'opportunité sur l'évolution en gamme du camping du Hohwald a été lancée en 2021 et se poursuivra en 2022.

Parallèlement à cette étude, le Président de la Communauté de Communes et la Vice-Présidente en charge de l'action touristique et de la promotion du territoire se sont rendus au Salon Professionnel de l'Hôtellerie de Plein Air à Montpellier en novembre 2021 afin de découvrir toute la diversité existante en matière d'hébergements locatifs et d'envisager les meilleures solutions pour le camping.

BUDGET

Budget 2021 du camping	2021	Comparatif 2020
Recettes de fonctionnement	73 306 €	+ 104 %
Recettes d'investissement	19 685 €	- 23 %
Dépenses de fonctionnement	36 435 €	+ 1 043 %
Dépenses d'investissement	2 158 €	- 64 %

Divers travaux d'entretien et réparation ont été menés au camping en 2021 (mise en place d'un mitigeur et vanne d'arrêt, vérification annuelle extincteurs, électricité, etc.).



CLAIR DE RUE & CLAIR DE NUIT

UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE

L'année 2020 avait été l'occasion d'entreprendre une remise à plat du festival Clair de Nuit qui, jusqu'en 2019, se déroulait sur deux week-ends consécutifs de trois jours dans deux communes hôtes du territoire.

Le Comité de pilotage missionné pour redessiner les contours de la manifestation avait validé le fait de réduire Clair de Nuit à un week-end de trois jours dans une commune hôte et de créer, en amont de Clair de Nuit, une journée dédiée aux arts de la rue dans une 2^{ème} commune hôte.

Cette nouvelle formule a connu sa 1^{ère} édition en 2021 et a rencontré un franc succès malgré les restrictions sanitaires en vigueur à cette période.

CLAIR DE RUE – 25 JUILLET 2021 - ITTERSWILLER

Le public a pu profiter d'animations dédiées aux arts de la rue : jonglage, conte, magie, théâtre, déambulation d'échassiers dans les rues de la commune, fresque, sculpture sur ballons et maquillage. L'événement a attiré un public d'environ 1 000 personnes entre 15h et 20h.

Au total, ce sont quatre spectacles fixes totalisant 9 représentations qui ont été proposés au public par les compagnies Houppz Théâtre, La Trappe à Ressorts, Arts Pitres et Bardaf. Des spectacles sous forme de déambulations ont également eu lieu l'après-midi ainsi que des animations familiales dont certaines étaient à l'initiative du service Animation Jeunesse, des ateliers de la Seigneurie et de l'Office de Tourisme du Pays de Barr.



CLAIR DE NUIT – 30, 31 JUILLET ET 1ER AOÛT 2021

Pour sa 21^{ème} édition, Clair de Nuit a eu le plaisir d'accueillir Michael Jones. Artiste emblématique, il a fait voyager le public dans les années 80-90 et l'a même fait chanter et danser. De beaux sourires sur les visages des 2 000 festivaliers présents lors de ce week-end à la programmation éclectique où se mêlaient jazz, blues, rock, électro-pop, chansons françaises et musiques du monde. Six concerts ont été proposés au public, à raison de deux concerts par soir.

- Vendredi 30/07 : The One Armed Man - Lisa Doby
- Samedi 31/07 : Mossa & Zoya – Michael Jones
- Dimanche 01/08 : Aurore de St Baudel – Robyn Bennett



A cette programmation était adossée une programmation « off » qui s'est tenue dimanche 1^{er} août après-midi et qui comprenait entre autres : un vélo concert avec la participation des Jeunes Talents du Pays de Barr, une visite guidée, un rallye photo et un atelier architecture. Le service Animation Jeunesse, les ateliers de la Seigneurie et l'Office de tourisme ont à nouveau pris part à cette programmation « off ».

UN BUDGET OPTIMISÉ

Le budget de fonctionnement correspondant à l'organisation de la nouvelle formule du festival s'élève à 70 052 €. La Communauté de Communes du Pays a pu compter, cette année encore, sur le soutien des partenaires institutionnels avec une subvention de 2 500 € de la part de la CeA et une subvention de 5 000 € de la part de la Région Grand Est.

Les mécènes financiers, malgré le contexte économique peu favorable, ont également soutenu l'événement à hauteur de 17 200 €. Le reste à charge représente 45 352 € pour la Communauté de Communes. Le mécénat en nature (hébergement, T-shirts, brasserie, diffusion sonore, communication) a quant à lui représenté 15 776 €. Le festival Clair de Rue & Clair de Nuit a engendré de belles retombées pour les associations impliquées dans son organisation.

UNE NOUVELLE IDENTITÉ

L'instauration de Clair de Rue en amont de Clair de Nuit a généré la création d'une nouvelle identité visuelle pour le festival en phase avec la double dimension arts de la rue et musiques actuelles de ce dernier.

FESTIVAL
DE MUSIQUE
ET DES ARTS
DE LA RUE



UNE COMMUNICATION ADAPTÉE

A. COMMUNICATION SUR LA TOILE

- Refonte du site internet

Le site internet a également fait peau neuve. Le nouveau site a été réalisé en interne sur WordPress et mis en ligne le 21 juin à l'occasion de la Fête de la Musique.

Il est doté de 15 pages présentant le festival et l'illustrant avec des photos souvenirs. Les pages « devenir mécène » « devenir bénévole » ainsi que la page « contact » permettent aux artistes, aux mécènes, aux potentiels bénévoles et aux festivaliers de contacter facilement le service organisateur en utilisant le formulaire de contact conforme au RGPD.



Scannez pour
découvrir le
site

En 2021, une partie du site a été dédiée au protocole sanitaire et à la mise en place d'une billetterie gratuite pour contrôler la jauge d'accueil du public chaque soir de concert.

- Réseaux sociaux

Le festival a une page Facebook alimentée par de nombreuses thématiques telles que :

[Souvenirs de Clair de Nuit], [Mécènes & partenaires], [En direct], [Work in progress], [Au programme], [Actus de nos artistes régionaux], [Une édition particulière], ...

En 2021, la page Facebook a atteint les 2 100 abonnés et a gagné plus de 350 abonnés (soit 3 % de plus qu'en 2019). Une page Instagram a été créée cette même année et totalise une cinquantaine d'abonnés.

B. SUPPORTS IMPRIMÉS

- Programmes & affiches

24 000 programmes et 450 affiches ont été imprimés. Leur diffusion a été assurée par les communes d'Itterswiller et de Valff sur le territoire de la Communauté de Communes et par une société de diffusion sur le territoire de l'Eurométropole et de l'Alsace Centrale. Par ailleurs, chaque habitant a reçu à domicile le programme encarté dans le magazine intercommunal « Dialogues ».

- Développement d'objets promotionnels

Pour cette nouvelle formule, des objets promotionnels à l'effigie du festival ou de la Communauté de Communes et non-millésimés ont été développés afin de pouvoir être diffusés sur plusieurs éditions : mini-crayons de couleurs en bois, éthylotests, badges, calepins, chapeaux de paille, lunettes de soleil, t-shirts pour les bénévoles et les organisateurs.

La Communauté de Communes a pu compter sur ses partenaires pour certains de ces produits.

C. SUPPORTS MÉDIATIQUES

- Médias & communiqués de presse

La presse a été sollicitée pour relayer les moments clés du festival. Au total, ce sont 6 communiqués de presse et 1 invitation presse qui ont été transmis aux médias régionaux.

Le festival est notamment apparu dans la rubrique « Pour Sortir » de France 3 Grand Est.

Une revue de presse recensant pas moins de 22 articles a été constituée. On comptabilise 12 articles parus dans les Dernières Nouvelles d'Alsace.

- Insertions presse et spots radios
- En raison de la crise sanitaire et de la mise en place de jauges limitées, peu d'espaces publicitaires et encarts presse ont été pris dans les médias. Une campagne radio a été assurée par Top Music sur Sélestat, Strasbourg et Colmar.





COMMUNICATION

JOURNAL INTERCOMMUNAL DIALOGUES

Destiné aux habitants et acteurs du territoire, le journal Dialogues a fait l'objet, à titre exceptionnel, de trois parutions en 2021 : n°43 en janvier 2021 (8 pages), n°44 en juillet (8 pages) et n°45 en décembre 2021 (12 pages incluant 4 pages synthétiques de présentation du Projet de Territoire).

À partir de 2022, le magazine sera diffusé en juin et décembre. La rédaction du Dialogues est entièrement assurée en interne. Sa conception graphique est externalisée auprès de l'agence Menscom pour un montant annuel de 3 120 € TTC. La prestation d'impression est quant à elle confiée à l'imprimeur Kocher pour un montant annuel de 6 547 € TTC.

Le journal est tiré à 12 425 exemplaires et est diffusé à tous les foyers du territoire. Il est également consultable sur le site Internet www.paysdebar.fr/vivre



SITES INTERNET PAYS DE BARR

Cinq sites internet sont accessibles depuis le portail paysdebar.fr :

- Le site « vivre » à destination des habitants du territoire
- Le site « visiter » à destination des touristes
- Le site « entreprendre » à destination des entreprises du territoire
- Le site des ateliers de la Seigneurie
- Le site du festival

Le portail et les sites sont riches en fonctionnalités : cartes interactives, fils d'actualité Facebook et LEI, moteur de recherche transversal avec possibilité pour l'internaute de sauvegarder sa sélection, espace « pro » sur le site « visiter » dédié aux prestataires de l'offre (hébergeurs, restaurateurs...) permettant la mise en ligne d'informations sur les prestations de l'Office de Tourisme envers ses adhérents, diffusion de bonnes pratiques...

En 2021, dans le cadre du marché attribué en 2017 à la société Adipso, l'ensemble des prestations de maintenance corrective, hébergement, noms de domaine et développements a été réalisé pour un montant de 12 141 € TTC.

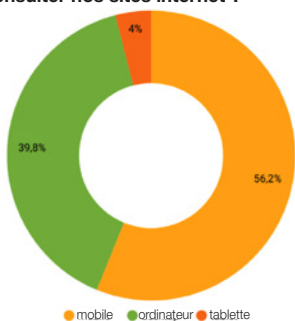
A. FRÉQUENTATION :

- Visiter : 26 142 utilisateurs
- Les ateliers de la Seigneurie : 7 860 utilisateurs
- Vivre : 8 226 utilisateurs
- Portail : 33 838 utilisateurs

À noter que suite aux dernières évolutions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout utilisateur refusant les cookies n'est pas comptabilisé dans les chiffres ci-dessus. Enfin, la durée moyenne d'une session est de 1 minute et 55 secondes.

La majorité des utilisateurs se rendant sur nos sites internet utilisent leur smartphone.

Quels sont les appareils utilisés pour consulter nos sites internet ?



B. PROVENANCE DES FRÉQUENTATIONS :

- trafic organique : 71,3 %
- en direct : 17,2 %
- backlink (lien d'autres sites menant vers le nôtre) : 5 %
- réseaux sociaux : 6,5%

C. NOUVEAUTÉS 2021 :

- **Nouvelle arborescence pour le site internet « Vivre »**
Afin de rendre le site « Vivre » plus intuitif pour ses utilisateurs, son arborescence a été totalement repensée. Les différentes rubriques ont été réorganisées pour une recherche d'information facilitée.
- **Mise en conformité avec le RGPD**
Cette mise en conformité portait notamment sur :
 - l'information des internautes quant au traitement des données personnelles,
 - la gestion des cookies selon les nouvelles recommandations de la CNIL,
 - l'instauration d'une demande de consentement sur les différents formulaires présents sur les sites,
 - la mise à jour des mentions légales.
- **Création d'un site internet pour le camping du Hohwald**
Dans le cadre du renouvellement de son classement 2 étoiles, le camping du Hohwald dispose désormais d'un site Internet : www.camping-herrenhaus.fr

Entièrement réalisé en interne, le site est traduit en allemand et en anglais et présente le camping dans son ensemble : tarifs en vigueur, plan, commerces de proximité, activités et sorties possibles aux alentours.

- **Refonte du site internet du festival**
La remise à plat du festival Clair de Nuit, avec la création de l'événement Clair de Rue, a entraîné la refonte totale du site.
- Voir page ci-contre**

RÉSEAUX SOCIAUX

FACEBOOK : MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE QUI PORTE SES FRUITS

Une réelle stratégie de communication a été mise en place sur la page Facebook Pays de Barr dès le mois de septembre 2020.

Objectif : redynamiser la page Facebook du Pays de Barr en repartageant des publications et en créant des thématiques.

Cible : d'après les statistiques fournies par Facebook, les abonnés de la page sont des femmes à 65%, et ont majoritairement entre 35 et 44 ans. La cible globale est l'ensemble des habitants du territoire.

Type de communication / tonalité :

La communication doit être basée sur des thématiques institutionnelles correspondant à l'activité d'une Communauté de Communes. Cependant, la tonalité utilisée est, lorsque c'est possible, joviale, ludique et accessible à tous.

Séries thématiques :

- [Une photo, une commune] - Du 4 novembre au 9 janvier

Avec l'annonce du second confinement, il semblait intéressant de partager de belles photos et de mettre les communes en valeur dans un contexte quelque peu morose.



- [Le Pays de Barr en automne] - Du 30 octobre au 12 décembre

De nombreux photographes amateurs et professionnels du territoire ont publié sur leurs réseaux de magnifiques photos du territoire aux couleurs automnales qui ont été repartagées sur notre page Facebook et ont rencontré un franc succès.



- Partage d'information - Toute l'année

Une liste de veille a été constituée. Celle-ci est composée des pages Facebook des communes du territoire, de la CCI, de Top Music, des Dernières Nouvelles d'Alsace, du Service Animation Jeunesse du Pays de Barr, l'Office de Tourisme, Vélo Obernai, la Préfète du Bas-Rhin, etc. Au total c'est une vingtaine de pages qui sont consultées deux fois par semaine.

Avec la crise sanitaire, cette liste de veille s'est étoffée afin de suivre également les publications en lien avec les centres de vaccination aux alentours, les nouvelles dispositions mises en place, etc.

- Publications calendaires

Enfin, comme de nombreuses pages Facebook, des publications en lien avec les événements divers du calendrier sont réalisées.



Quelques chiffres :

Facebook :

- Pays de Barr 950 > 1 419 (+ 49 %)
- Ateliers de la Seigneurie 1 713 > 2 244 (+ 30 %)
- Clair de Nuit 1 731 > 2 194 (+ 26 %)
- Service Animation Jeunesse 405 > 500 (+ 23 %)
- Tourisme Pays de Barr : 2 541 > 2 900 (+ 14 %)

Instagram :

- Ateliers de la Seigneurie : 722 > 945 (+ 31 %)
- Tourisme Pays de Barr : + 300 abonnés sur Instagram

ÉQUIPEMENTS ET TRANSPORT



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Communauté de Communes du Pays de Barr est propriétaire de plusieurs équipements sportifs qu'elle met à disposition à de multiples utilisateurs du territoire.

A BARR :

- un complexe multisports avec différentes salles : gymnastique, dojo, salle de danse, salle multisports (hand-ball, basketball...)
- un terrain de foot synthétique avec vestiaire et club house ainsi qu'un stand de tir
- un gymnase
- 3 courts de tennis extérieurs

Les élèves des collèges de Barr et de Heiligenstein ainsi que du lycée de Barr utilisent ces équipements en journée. En fin de journée, en soirée et le week-end, ce sont plus de 25 associations sportives qui utilisent ces locaux.

Deux agents, dont l'activité est complétée par l'intervention d'une société de nettoyage, ont la charge de l'entretien.

Un nouvel agent de maintenance polyvalent a pris ses fonctions le 1er octobre 2021.

Investissements 2021 :

- Construction d'un club house tennis pour les courts de tennis extérieurs au Jardin des Sports : 152 500 € TTC
- Installation d'un éclairage le long du chemin de la Salle Orange : 6 800 € TTC
- Réalisation de pavés et de bandes podotactiles le long du cheminement donnant accès à la Salle Orange pour les personnes à mobilité réduite : 30 000 € TTC
- Divers matériels sportifs ont été achetés pour 15 000 € TTC
- Installation de 5 abris à vélos (56 places) pour 39 300 € TTC

A DAMBACH-LA-VILLE :

- un gymnase
- un hall des sports

Divers travaux de toiture ont été réalisés au Hall des sports (5 400 € TTC)

A EPFIG :

- une salle multisports

Divers travaux de toiture ont été réalisés (10 000 € TTC)

Les élèves du collège du Bernstein, ainsi que les écoles d'Epfig et de Dambach-la-Ville utilisent ces équipements en journée. En fin de journée, en soirée et le week-end, ce sont plus de 10 associations sportives qui occupent les lieux.

Deux agents ont la charge de l'entretien.

Un agent de maintenance polyvalent intervient sur les différents sites gérés par la Communauté de Communes (dont les équipements sportifs).



AUTRES SITES

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BARR

Des travaux de réaménagement des bureaux du rez-de-chaussée avec extension dans l'ancien local d'ophtalmologie ont été menés pour un coût total de 240 000 € TTC.

Une borne de recharge électrique pour 2 véhicules a été installée pour un coût de 8 600 € TTC avec une subvention de 1 920 € TTC.

AIRES DE CAMPING-CARS

Deux aires de camping-cars ont été aménagées à Andlau (13 places sur 18 ares) et Dambach-la-Ville (24 places sur 44 ares).

L'ensemble des travaux (voirie et réseaux divers, électricité, équipement) s'élève à 585 000 € TTC.



Bilan financier 2021		Comparatif 2020
Dépenses réelles de fonctionnement	759 63, 28 €	+23,70 %
Recettes réelles de fonctionnement	98 868, 79 €	+24 %

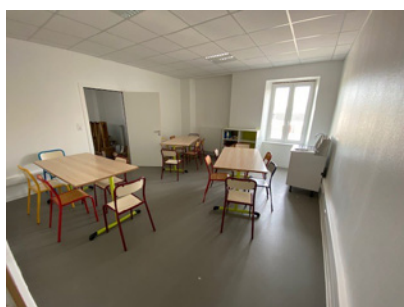


PÉRISCOLAIRES

La Communauté de Communes du Pays de Barr regroupe 14 sites périscolaires dont la maintenance est assurée les agents de la Communauté de Communes et par les agents des services techniques des communes.

Divers travaux de remise en peinture ou de remise en état de sanitaires, travaux électriques ont été réalisés en 2021.

- ZELLWILLER : AFFECTATION D'UN LOGEMENT EN PÉRISCOLAIRE**
 Travaux de rafraîchissement de peinture : 14 420 € TTC
 Mise aux normes électriques : 11 100 € TTC
- GERTWILLER : AFFECTATION D'UNE SALLE DE LA MAIRIE EN PÉRISCOLAIRE**
 Travaux de rafraîchissement de peinture : 7 550 € TTC
 Mise aux normes électriques : 6 700 € TTC
- BARR TANNEURS : AFFECTATION D'UN LOGEMENT EN EXTENSION DU PÉRISCOLAIRE EXISTANT**
 Travaux de démolition : 3 500 € TTC
 Travaux de plâtrerie : 6 700 € TTC
 Travaux de sanitaire : 12 200 € TTC
 Travaux de rafraîchissement de peinture : 24 000 € TTC
 Mise en place cloison bois dans les sanitaires : 4 200 € TTC
 Mise aux normes électriques : 13 700 € TTC
 Revêtement de sol PVC : 8 500 € TTC
 Mise en place de stores : 1 700 € TTC
 Mise en place des extincteurs : 1 300 € TTC
Total des travaux : 75 000 € TTC
- BARR CENTRE : MISE EN PLACE DE STORES : 7 100 € TTC**
- DAMBACH-LA-VILLE : MISE EN PLACE DE STORES : 2 900 € TTC**



BANQUE DE MATÉRIEL

La banque de matériel intercommunale (chapiteaux, bancs, tables...) est destinée à faciliter l'organisation de manifestations par les communes, associations et établissements scolaires de la Communauté de Communes du Pays de Barr.

Le catalogue du matériel disponible ainsi que les tarifs sont téléchargeables sur le site intercommunal et celui des communes.

Au total en 2021, il y a eu 72 locations qui ont généré 7 659 € de recettes.



Accédez au catalogue



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Pour éviter les sanctions prévues par la loi et poursuivre dans sa dynamique de mise en accessibilité, la Communauté de Communes a élaboré un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap).

Ce dispositif permet aux propriétaires d'Établissements Recevant du Public (ERP) d'obtenir des délais supplémentaires, au-delà de l'échéance initiale du 31 décembre 2015, pour rendre leurs bâtiments accessibles aux personnes handicapées.

Cet Ad'Ap, approuvé par arrêté préfectoral en date du 19 novembre 2016, prévoit une mise en accessibilité des bâtiments communautaires sur 6 ans selon l'échéancier suivant :



ERP	Année d'achèvement des travaux
Centre Sportif du Piémont de Barr	2018
Hall des Sports de Dambach-la-Ville	2018
Périscolaire d'Epfig	2018
Salle Multisports du Jardin des Sports de Barr	2020
Club House / Stand de Tir de Barr	2020
Gymnase du SIVOM à Barr	2021
Gymnase de Dambach-la-Ville	2021

Exercice	Coût prévisionnel
2016	9 230 € HT
2017	62 300 € HT
2018	35 075 € HT
2019	48 250 € HT
2020	74 830 € HT
2021	73 345 € HT

Les travaux Ad'AP vont se poursuivre en 2022.



AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Située à Barr dans la zone du Muckental, au bout de la rue d'Alsace, l'aire d'accueil est équipée de 20 places. Sa gestion, ainsi que le volet relatif à la médiation sociale ont été attribués à l'entreprise Vago.

En 2021, ce sont 118 personnes qui ont été accueillies :

- 38 femmes
- 35 hommes
- 45 enfants

Le taux d'occupation est de 22 %. La durée moyenne de présence des familles est d'un mois.

Bilan financier 2021	
Dépenses de fonctionnement	95 970 €
Recettes de fonctionnement	52 719 €
Dépenses d'investissement	2 500 €
Recettes d'investissement	0 €



TAXI'CO

Taxi'Co est un transport à la demande, mis en place en 2004 sur le périmètre du Pays de Barr et du Bernstein.

Ce service constitue une réponse aux besoins de mobilité des personnes n'ayant pas de moyens de locomotion. Il est complémentaire à l'offre existante (lignes de bus du réseau 67, TER...).

En 2010, il a été décidé d'étendre le transport à la demande à l'échelle du Piémont des Vosges, et ceci en partenariat avec le Conseil Départemental et les Communautés de Communes concernées.

L'organisation du transport à la demande relève de la compétence de la Région Grand Est, laquelle subventionne ce service à hauteur de 50 % du déficit restant à la charge des Communautés de Communes.

La convention de délégation du transport à la demande court jusqu'au 31 août 2022.

Quelques chiffres :

1 387 déplacements (-18 % par rapport à 2020) répartis comme suit :

- 65 % au sein de la Communauté de Communes
- 35 % à destination ou en provenance des bourgs centre des Communautés de Communes voisines

L'exploitation est assurée par la société Taxi Merckling à Barr. Le marché a été reconduit jusqu'au 31 août 2022. Montant estimé pour les 3 années de service : 107 000 €

Bilan financier 2021		Comparatif 2020	
Dépenses totales de fonctionnement TTC	16 593 €		-28%
Recettes commerciales	4 092 €		-14%
Déficit	12 497 €		-31%
Participation attendue du Conseil Départemental	9 000 €		-



TRÈS HAUT DÉBIT

La Communauté de Communes, de par sa compétence en aménagement numérique, a conventionné avec la Région Grand Est, par délibération du 5 décembre 2017, pour le déploiement du Très Haut Débit jusqu'à l'Habitant sur son territoire.

La convention prévoit que la Communauté de Communes prendra à sa charge deux tiers du financement ce qui représente une participation totale de 2,4 M d'euros, le tiers restant étant réparti proportionnellement entre les communes, par nombre respectif de prises.

En 2021, toutes les communes du territoire ont été raccordées à l'exception de Bourgheim, d'une partie de Valf et de Goxwiller.
Coût de l'opération : 269 150 €.



ENVIRONNEMENT & URBANISME



PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

TERRITORIAL

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015 confie l'élaboration des Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET) aux EPCI de plus de 20 000 habitants.

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) doit s'inscrire dans la trajectoire nationale et régionale en matière de transition énergétique. Ainsi, le PCAET doit être compatible avec les règles du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires et prendre en compte ses objectifs.

Ce document d'orientation comprend :

- Le diagnostic territorial recensant les forces et les faiblesses du territoire,
- La stratégie territoriale identifiant les priorités et les objectifs,
- Un plan d'actions comprenant environ 50 actions :
 - Les deux secteurs prioritaires en matière de consommation d'énergie et de qualité de l'air identifiés sont le résidentiel et le transport
 - l'agriculture a été identifié comme étant le 3^{ème} secteur en matière de qualité de l'air
- L'évaluation environnementale stratégique

Le PCAET a été adopté définitivement le 17 décembre 2019. Un comité de pilotage spécifique a été institué au mois de septembre 2020. Les élus ont revu l'ensemble des actions issues du PCAET. Ils ont souhaité les prioriser notamment en tenant compte des champs de compétences de la Communauté de Communes du Pays de Barr.

C'est pourquoi les thématiques relatives aux mobilités ainsi qu'aux économies d'énergie ont été retenues comme étant des actions prioritaires.

Pour se donner les moyens d'agir efficacement, la Communauté de Communes s'est inscrite dans deux dispositifs de l'ADEME et CLIMAXION : « Accélérateur de Transitions » et « Conseiller en Énergie Partagé ».

Ces dispositifs ont permis de recruter deux chargés de mission en septembre 2021, postes financés à hauteur de 30 000 €/an/poste sur 3 ans :

- Une chargée de mission mobilités
- Un chargé de mission efficacité énergétique dédié aux bâtiments publics et à l'éclairage public, dont la mission couvre les communes du territoire

Le dispositif « Accélérateur de Transitions » repose sur deux référentiels : Cit'ergie et Économie Circulaire. Ce deuxième volet est porté conjointement avec le Smictom d'Alsace Centrale.

SUR LE VOLET MOBILITÉ :

- La Communauté de Communes a pris la compétence AOM (Autorité Organisatrice de Mobilité) le 1er juillet 2021 et a constitué son comité des partenaires, composé d'élus, de personnes de la société civile et de représentants de différents organismes
- Un premier diagnostic du réseau cyclable du territoire a été réalisé en régie (état des itinéraires, enquêtes auprès des scolaires...)
- un compteur à vélo a été acquis pour 3 300 €



- des abris à vélos ont été installés sur les équipements sportifs pour 39 000 €, financés pour 19 000 € par le programme ALVEOLE

SUR LE VOLET ÉNERGIE :

- l'ensemble des communes a été consulté pour évaluer les besoins de rénovation énergétique

La transition écologique étant un travail collectif, tous les services de la Communauté de Communes ont été sensibilisés afin qu'ils puissent intégrer dans leurs missions des actions en faveur de l'environnement (Marchés publics, Relais Petite Enfance, Service Animation Jeunesse, ...).

La Communauté de Communes s'est par ailleurs engagée dans un Pacte Territorial de Relance et de Transition Écologique (PTRTE), porté par le PETR.

Elle s'est également associée au PETR dans le cadre de l'appel à projet régional «Trame Verte et Bleue».

Le PCAET comprend aussi un volet dédié à la communication et à la vulgarisation : la Communauté de Communes utilise son site internet et les réseaux sociaux pour diffuser l'information. En 2021, la page Facebook du Pays de Barr a produit ou relayé 52 publications en lien avec le développement durable et la transition écologique :

- Développement durable : 13
- Économie circulaire : 5
- Mobilité : 14





PLAN LOCAL D'URBANISME

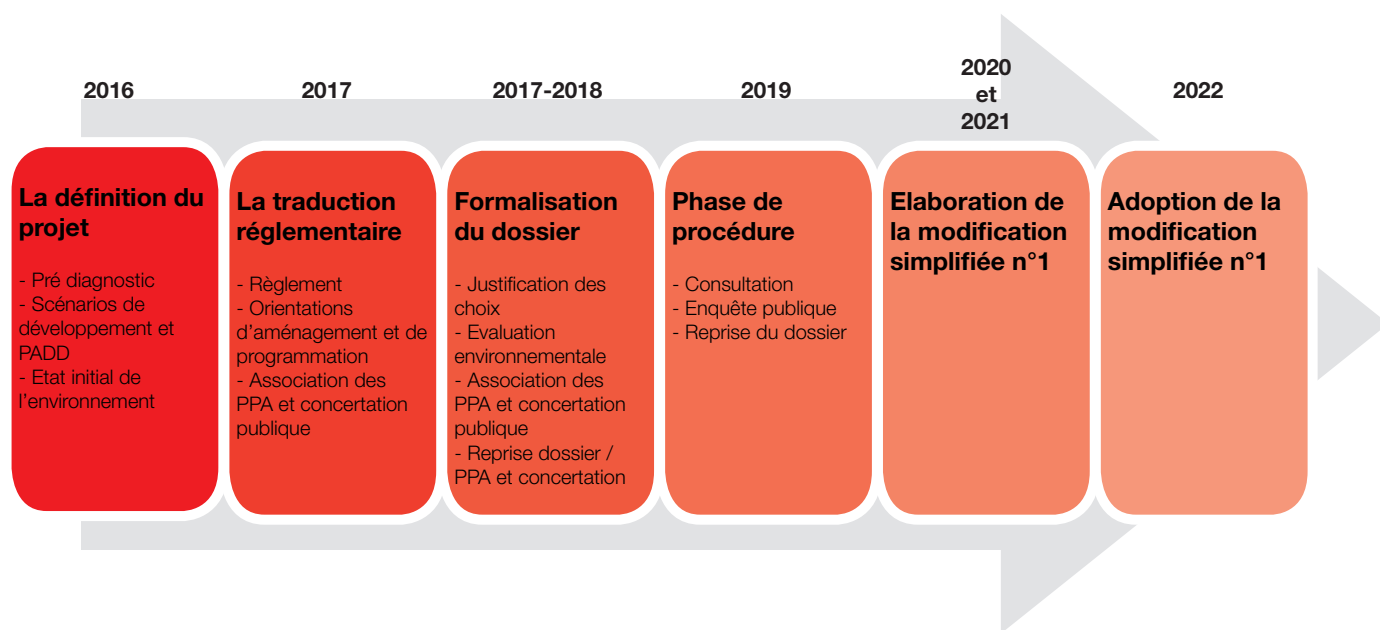
INTERCOMMUNAL (PLUi)

Le PLUi a été adopté le 17 décembre 2019.

Ce document cadre réglementaire nécessite d'être évolutif pour s'adapter à la déclinaison de la politique foncière des communes et de l'intercommunalité.

Aussi 2020 et 2021 ont été consacrées à l'élaboration de la modification simplifiée N°1 visant à corriger des erreurs matérielles et à opérer des ajustements réglementaires mineurs sur le document d'urbanisme.

Cette modification sera adoptée en 2022.



ENFANCE JEUNESSE



ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) offrent, sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Barr, deux profils d'accueil sur des temps différenciés.

PÉRISCOLAIRES

En complément des temps scolaires, les enfants sont accueillis sur des sites périscolaires **lors de temps méridiens et en soirée**. Plusieurs activités leurs sont proposées favorisant leur développement telles que : activités manuelles, sportives, jeux d'intérieur et/ou d'extérieur...

En juillet 2021, la collectivité a choisi à nouveau l'Association Générale des Familles (AGF) en qualité de délégataire pour la gestion de l'ensemble de ses services d'accueil.

Le contrat, d'une durée de 3 ans, trouvera son terme au 31 août 2024.

17 sites d'accueil sont répertoriés au 1er septembre 2021 et situés dans les communes suivantes :

- Andlau
- Barr Centre
- Barr Tanneurs
- Blienschwiller qui regroupe l'accueil des enfants de Nothalten et du RPI Bernardvillé-Reichsfeld-Itterswiller
- Bourgheim qui accueille les enfants du RPI avec Goxwiller
- Dambach-la-Ville (2 services)
- Epfig (2 services)
- Gertwiller (2 services)
- Heiligenstein
- Le Hohwald
- Mittelbergheim
- Stotzheim
- Valff
- Zellwiller

Le territoire répond à 923 dossiers d'accueil sur les temps périscolaires et 326 dossiers sur les temps des mercredis pour l'ensemble de ses structures.



EXTRASCOLAIRES

Lors des vacances scolaires, il est proposé aux enfants d'être accueillis en journée entière sur certains de ces sites où leur sont alors proposés un projet pédagogique et des activités adaptées, ainsi que des sorties.

4 sites sont ainsi ouverts lors de ces temps extrascolaires de 8h à 18h30 :

- Dambach-la-Ville
- Epfig
- Barr Centre
- Valff

EPFIG : nouveau site d'accueil sur le temps méridien

D'une capacité de 24 places, le service a ouvert son accueil en septembre 2021 au foyer Notre-Dame.

GERTWILLER : nouveau site d'accueil périscolaire

Organisé autour des 4 jours scolaires et ouvert aussi bien sur les temps méridiens qu'en soirée, cette nouvelle structure installée au rez-de-chaussée de la mairie dispose depuis septembre 2021 de 30 places d'accueil spécifiquement dédiées aux enfants scolarisés du CP au CM2.

Les enfants des écoles maternelles restent accueillis dans les locaux situés à la salle polyvalente de la commune.

ZELLWILLER : nouveau site d'accueil périscolaire

Situé dans un appartement communal adjacent à l'enceinte scolaire, l'équipement offre une capacité d'accueil de 40 places depuis la dernière rentrée. Il est ouvert 4 jours par semaine sur les temps des midis et des soirs.

BARR TANNEURS : extension du site

La mise à disposition par la commune de Barr de l'ensemble du 1^{er} étage ainsi que des combles du bâtiment, a permis de proposer un accueil pouvant aller jusqu'à 90 enfants (30 places supplémentaires).

RELAIS PETITE ENFANCE

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Le Relais Petite Enfance (RPE), anciennement RAM (Relais Assistants Maternels), est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistant(e)s maternel(le)s, les parents et leurs enfants, gardes à domicile.

Il a pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents et les assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile.

Pour rappel, le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Pays de Barr, fort de ses 195 assistant(e)s maternel(le)s selon la liste CeA, dont 170 sont en activité, est un lieu de référence, source d'informations pour les parents et les professionnels sur l'ensemble des modes d'accueil, y compris la garde d'enfants à domicile.

Le RPE délivre une information générale en matière de droit du travail et oriente les parents vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques.

Il sensibilise et accompagne les parents dans leur rôle d'employeur. Il informe notamment sur les droits et obligations qui en découlent (établissement du contrat de travail, bulletin de salaire...) et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Le RPE constitue également un lieu d'échanges avec d'autres parents et professionnels de la petite enfance.

Pour ce faire, il s'appuie sur l'organisation :

- de temps collectifs, réunions à thème, conférences, manifestations festives en suscitant l'implication des assistant(e)s maternel(le)s et des parents ;
- d'activités d'éveil en favorisant le décloisonnement entre les différents modes d'accueil (recherche de complémentarité et collaboration avec les structures existantes : structures d'accueil, ludothèques, centres sociaux, etc.) ;
- d'actions favorisant le départ en formation continue.

Le RPE s'inscrit également dans la mission de soutien à la parentalité. La parentalité apparaît comme un processus qui se développe et implique des compétences à acquérir.

Aujourd'hui, il n'est plus question d'élever un enfant, en mettant en œuvre des « savoir-faire naturels » mais de l'éduquer en mobilisant et développant des compétences multiples. Conscients de l'importance et de la difficulté de cette tâche, les parents deviennent demandeurs d'aide et de conseils, notamment concernant les différents modes d'accueil présents sur le territoire, leurs spécificités et l'intérêt pour l'enfant ainsi que pour l'organisation familiale, concernant le développement de l'enfant, ou encore leurs attentes en termes d'éducation et les conflits que cela peut engendrer. 266 demandes ont ainsi pu être référencées en 2021. C'est dans cette perspective que nous proposons des actions destinées à les accompagner dans leur rôle éducatif.

Le RPE apporte aussi aux professionnels de l'accueil individuel un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.



En 2021, dans le cadre de leurs missions de soutien à la parentalité et d'accompagnement à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s, les relais assistants maternels de Molsheim, Barr et Schirmeck se sont mobilisés pour proposer de nouvelles ressources vidéos sur la thématique des « violences éducatives ordinaires », dont la journée internationale est le 30 avril.

Le lien <https://rpe.cc-molsheim-mutzig.fr/ram/les-intervenants.htm> vous permet encore d'y avoir accès.



Scannez pour
visualiser les vidéos

Le RPE décline les types d'actions suivants :

- Les ateliers d'éveil tels que l'éveil musical, l'éveil aux contes, l'éveil corporel, l'éveil aux jeux, la médiation animale, la sophrologie ludique, l'éveil aux signes. Ces ateliers ont accueilli jusqu'à 15 adultes et une vingtaine d'enfants en 2021.
- L'accompagnement professionnel a concerné 20 assistantes maternelles réparties en deux groupes, les lundis et jeudis, à raison d'une rencontre par mois.
- L'analyse de la pratique a accueilli quant à elle une dizaine d'assistantes maternelles par rencontre, à raison d'une soirée toutes les six semaines.
- 3 formations continues ont également été proposées, accueillant chacune 10 assistantes maternelles par session.
- Un atelier de soutien à la parentalité « La boîte à outils des parents », a été proposée lors de 6 soirées et a réuni 10 parents.



SERVICE ANIMATION JEUNESSE

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Le Service Animation Jeunesse (SAJ) repose sur 4 valeurs :

- **Citoyenneté et vivre ensemble**
- **Responsabilisation et autonomie**
- **Environnement et patrimoine**
- **Laïcité**

Desquelles découlent 3 enjeux :

- **L'enfant au cœur des préoccupations**
- **L'enfant acteur**
- **Comprendre l'enfant et sa famille pour construire demain**



Ainsi, l'ensemble des actions du service repose sur ce système de valeurs, via une approche croisée entre le culturel, l'éducatif et le social. La crise sanitaire a contraint certaines actions à être modifiées, repoussées ou simplement annulées. Malgré tout, le SAJ a pu maintenir la plupart de ses projets, en adaptant ses interventions aux contraintes sanitaires. Les animateurs ont réussi à conserver un lien avec les établissements scolaires et ont proposé un programme d'animations pendant les vacances.

Le SAJ entreprend les types d'actions suivants :

PROJET ESCAPE GAME «REMUE-MÉNINGES AU FRIGO»

Projet Escape Game en partenariat avec EDF, Electricité de Strasbourg, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), le Centre Communal d'Action Sociale de Sélestat, le Gaz de Barr, la Croix Rouge Française, le Lions Club et le RECIT (Réseau Est Cinéma Image et Transmission). Malgré le ralentissement du projet par la crise sanitaire, ce dernier s'est finalisé et déployé en septembre 2021. En décembre 2021, déjà plus de 150 collégiens et une trentaine d'adultes ont participé au jeu.

PROJET RENCONTRE DES PARTENAIRES

Projet rencontre des partenaires "Qui est-ce ?". Ce projet, en partenariat avec la CeA, émane d'une volonté de rencontrer les différents partenaires sociaux et éducatifs du territoire et d'identifier leurs champs d'actions. Il a été fait le constat qu'une mise en réseau apporterait un bénéfice certain à l'ensemble des acteurs socio-éducatifs, ainsi qu'aux familles du territoire.

DÉCOUVERTES SPORTIVES

Les découvertes sportives ont été mises en place dans les différents périscolaires du territoire (Barr, Epfig, Dambach-la-Ville, Stotzheim, Valf...). Lors de la pause méridienne ou les mercredis matin, les CE2, CM1 et CM2 se voient proposer différentes initiations aux sports (Tchoukball, Poullball, Scratchball...). Pendant l'année scolaire, le SAJ intervient au moins sur 4 séances par périscolaire. Cela permet de faire découvrir des sports ou jeux encore méconnus auprès des enfants mais aussi de créer un lien et de faire connaître le SAJ au primaire.

MERCREDIS DU SPORT

Les mercredis du Sport qui se déroulent au complexe sportif du Piémont à Barr hors vacances scolaires de 14h à 16h sont des temps sportifs. Ouvert à tous à partir de 10 ans, gratuit et sans inscription. Depuis septembre, en moyenne 18 enfants sont présents chaque mercredi.

Deux événements ont été mis en place en lien avec les jeunes qui fréquentent les mercredis du sport :

- une sortie à la salle de sport « l'étincelle » de Sélestat (17 novembre 2021) pour participer à une après-midi foot à 5 qui a rassemblé 22 enfants
- un tournoi FIFA 22 sur PS5 (15 décembre 2021) au Pôle Enfance Jeunesse qui a réuni 17 enfants.

OFFRE DURANT LES VACANCES

Une offre de loisirs est proposée durant toutes les périodes de vacances scolaires, sauf pour la période de Noël. En raison de la crise sanitaire, le SAJ a dû modifier et adapter son programme d'activités pour les vacances de printemps. En dehors de cette période, les activités ont pu se dérouler comme prévu dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. On peut notamment mentionner :

- des activités artistiques, sportives, culturelles, sorties, stages
- un peu plus de 535 enfants inscrits sur l'année (hiver, printemps, été et automne)
- 3 semaines de centre de loisirs et un mini-séjour nature et sport au Lac de Pierre Percée durant la période d'été
- la réalisation d'un court-métrage en film d'animation encadré par Maxime Marion (documentariste et spécialiste du procédé stopmotion) lors des vacances d'hiver

FÊTE DE LA SCIENCE

Conférence sur les météorites en partenariat avec le Jardin des Sciences

ATELIERS CULTURELS

- 50 jeunes participants au total
- L'atelier manga a pu continuer tout au long de l'année en présentiel
- L'atelier chant au collège de Dambach-la-Ville
- L'enregistrement en studio a eu lieu au Foyer Culturel Georges Meyer à Dambach-la-Ville
- L'atelier de Composition de Musique Assistée par Ordinateur, a eu lieu en présentiel et distanciel durant le premier semestre

ANIMATIONS DE RUE

Animations de rue en partenariat avec OPUS 67, la CAF et la Médiathèque de Barr.

Sur 4 journées pendant l'été : au Parc de la Folie Marco à Barr, au Logement Alsace Habitat Avenue des Vosges à Barr et au parc du Château des Rohan à Epfig (au total plus de 200 personnes présentes).

PAUSE CAFÉ

Pause Café Lycéens tous les jeudis midi dans la salle d'activités du Pôle Enfance Jeunesse avec une jauge d'accueil limitée à 20 jeunes. Le Service Animation Jeunesse met à disposition la vaisselle, un micro-ondes et organise les réunions avec la Maison des Lycéens pour mener des actions et/ou événements.

ORGANISATION DE MOMENTS FESTIFS

- Pétanque Electro : à Epfig le 11 septembre en partenariat avec le club de pétanque et le RESE
- Présence au marché de Noël de Barr : 3 dates
- Concert solidaire au Foyer Culturel Georges Meyer le 26 novembre à Dambach-la-Ville (une centaine de personnes présentes)

AUTRES SERVICES

Dans la réalisation de ses actions, la Communauté de Communes du Pays de Barr à travers son Service Enfance Jeunesse travaille en **partenariat** avec d'autres services à la population tels que :

A. RASED

Le Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté (RASED) qui a pour mission de fournir une aide aux enfants en difficulté dans les classes de l'école primaire, à la demande des enseignants.

B. MISSION LOCALE

Elle accompagne les jeunes de 16 à 25 ans vers l'insertion sociale et professionnelle.

C. POINTS D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE DES JEUNES (PAEJ)

Le territoire dispose actuellement de 2 Points d'Accueil et d'Écoute des Jeunes (PAEJ) sur son territoire :

- À Barr, dans les bâtiments du PEJ et du lycée de Barr
- À Dambach-la-Ville, au sein du collège

Ces lieux gratuits proposent aux jeunes de 11-16 ans un échange confidentiel et anonyme autour de questions ou problématiques rencontrées (mal être vécu, conflits familiaux, violence...).

D. SMICTOM

Parce que les déchets alimentaires et les biodéchets sont un réel enjeu pour la société, le Service Enfance Jeunesse a un partenariat avec le SMICTOM pour lutte contre le gaspillage alimentaire et la collecte des biodéchets.



RESSOURCES HUMAINES

QUELQUES CHIFFRES

38 AGENTS :

- 13 en filière administrative
- 13 en filière technique
- 6 en filière culturelle
- 3 en filière animation
- 2 en filière sociale
- 1 apprentie

MOUVEMENTS :

- 5 départs
- 9 nouveaux agents

FORMATION :

- 106 jours de formation totalisés
- Une moyenne de 2,8 jours de formation / agent



